



LES ÉCHOS

292-65/1-69/34/9 2435

ÉCOLES DES H.E.C.

Bibliothèque,

535 Viger,

MONTREAL 24, P.Q.

HEBDOMADAIRE D'IN

635 HENRI-BOURASSA EST

EA

ET COMMERCIALE

25 cents

"Un pays peut enregistrer un fort déficit global parce que sa demande intérieure est excessive et avoir en même temps à déplorer que sa capacité de production et sa productivité s'accroissent trop lentement. Il faudra alors, en plus des mesures à longue échéance destinées à augmenter la productivité, prendre des dispositions en vue de restreindre l'accroissement de la demande; mais il serait préférable qu'elles visent la demande des consommateurs, plutôt que les dépenses consacrées aux investissements. Selon les circonstances régnant dans le pays considéré, on pourra être amené à recourir davantage à des mesures générales de caractère budgétaire qu'à un ensemble de mesures monétaires pour restreindre la demande globale; peut-être la situation appellera-t-elle l'octroi d'avantages spéciaux aux investisseurs".

Rapport du Groupe de travail no 3 du Comité politique de l'OCDE (août 1966)

Winnipeg restreint l'utilisation de notre port

Le Conseil d'administration de la Chambre de commerce de Montréal, à la suggestion de son comité de Port, présidé par M. Frédéric Dréville, ing. p. Asselin, Boucher, Benoit, Lapointe & Associés, vient d'appuyer officiellement les démarches entreprises par le Conseil du port de Montréal concernant les restrictions sur l'utilisation des élévateurs à grain montréalais imposées par la Commission des grains du Canada (Board of Grain Commissioners of Canada) sur les grains destinés à l'exportation.

Voici les faits ainsi que la conclusion de cette étude:

La Commission des grains du Canada qui relève du Ministère de l'Agriculture (Ottawa) a son bureau chef à Winnipeg. La Commission est chargée (d'appliquer la loi sur les grains du Canada, y compris les dispositions visant l'inspection, le pesage, l'entreposage et le transport des grains, la fixation de certains prix, l'établissement de certaines normes et le fonctionnement des élévateurs du Gouvernement du Canada).

Les élévateurs situés dans le port de Montréal appartiennent au Gouvernement du Canada (Conseil des Ports Nationaux). La Commission des grains du Canada contrôle donc de Winnipeg non seulement le fonctionnement des élévateurs à grain situés à Montréal, mais aussi leur utilisation. De fait, en vertu de décrets et de règlements désuets, la Commission mobilise chaque année les élévateurs à grain de Montréal pour les faire servir à la manutention du grain canadien.

Ceci empêche le port de Montréal de manutentionner le grain étranger (américain) alors que ses installations et une saison de navigation plus longue que celle des autres ports administrés par le Conseil des Ports Nationaux le lui permettent. Une telle situation pèse lourdement sur l'avenir de notre port, puisque le service du grain américain a tendance à se décentraliser vers certains ports du Golfe Saint-Laurent, sous l'initiative d'in-

térêts américains qui ne peuvent pas toujours utiliser les installations portuaires de Montréal. Il en est ainsi pour Continental et les Élévateurs des Trois-Rivières Ltée à Trois-Rivières, pour Cargill à Baie-Comeau, pour Louis Dreyfus Corporation à Port-Cartier, etc.

Des faits

L'an dernier, les élévateurs à grain de Montréal n'ont pas été utilisés à leur plein rendement. La Voie Maritime du Saint-Laurent ayant été ouverte le 8 avril 1965, le premier navire venant des Grands Lacs arriva à Montréal deux jours plus tard. Or, la Commission des grains du Canada, n'a déclaré officiellement l'ouverture du port de Port Arthur — Fort William que le 23 avril, soit quinze jours après l'ouverture de la Voie Maritime. Durant ces quinze jours, le directeur du port de Montréal, selon les normes établies par la Commission (Winnipeg), devait refuser de manutentionner tout grain américain.

Plus, les normes de la Commission spécifient que l'Administration de notre port doit attendre quinze jours après la date officielle de l'ouverture du port de Port Arthur — Fort William pour pouvoir accepter les céréales étrangères.

Le directeur du Port de Montréal attendit ainsi jusqu'au 7 mai, soit UN MOIS après l'ouverture de la Voie Maritime, pour avoir l'auto-

risation de manutentionner des céréales autres que canadiennes.

Les élévateurs nos 1, 3 et 5 peuvent recevoir chacun 450,000 boisseaux par jour; ils sont res-

tés vingt-six jours inactifs, ce qui représente, s'ils avaient été utilisés à pleine capacité, 11,700,000 boisseaux de céréales. L'élévateur no 4 a une capacité de 900,000 bois-

seaux par jour; pour huit jours, ceci représente 7,200,000 boisseaux de grain non manutentionné de

(Suite à la page 13)

Leur accordant une hausse de 18 p.c.,

Ottawa ordonne aux cheminots de rentrer au travail

C'est dans un climat tendu, sous la menace d'être mis en minorité en Chambre et dans la crainte de voir les cheminots défier l'ordre de retourner au travail, que le gouvernement de M. Pearson a réussi jeudi soir, à 10h.19 à faire adopter un projet de loi profondément remanié qui met fin, du moins théoriquement, à la grève des 118,000 employés des chemins de fer.

Recul du gouvernement

Le gouvernement chancelant de M. Pearson n'a pas réussi à sortir de l'épreuve avec les honneurs de la guerre. Il ne doit sa survie qu'à l'appui des créditistes qui ont voté contre un amendement proposé par les conservateurs, appuyés par les néo-démocrates.

D'autre part, le gouvernement a dû effectuer des reculs stratégiques pour faire adopter son projet de loi en deuxième lecture et en comité plénier.

Premier projet

Le projet original proposé par le gouvernement accordait aux cheminots deux hausses successives de 4 p.c. qui équivalaient en définitive à une augmentation globale de 6.1 p.c. Comme les cheminots s'étaient mis en grève en rejetant un rapport de conciliation leur accordant une hausse globale de 18 p.c., ce fut un tollé général dans le pays. Dès mardi, les dirigeants syndicaux avisaient M. Pearson,

que les travailleurs ne se conformeraient pas à un ordre du gouvernement de reprendre le travail dans ces conditions.

Aux Communes, le chef de l'Opposition, M. Diefenbaker, n'a pas manqué de faire ressortir qu'il ne servait à rien de voter une loi qui serait automatiquement violée. Il ne fallait pas placer le Parlement dans une telle position humiliante. Il a également accusé le gouvernement d'avoir lui-même créé le climat actuel lorsqu'il avait accordé des hausses de 30 p.c. aux employés de la Voie maritime et aux débardeurs.

C'est alors que le ministre du travail, M. Nicholson s'est engagé, avec M. Jean Marchand, à faire en sorte que des amendements soient proposés lors de la discussion du bill en comité pour que la hausse globale atteigne 18 p.c.

Un plancher

En comité, le gouvernement a dû s'incliner devant les attaques de l'Opposition. Il a consenti à inclure dans le bill des dispositions indiquant que la hausse de 18 p.c. était un minimum, un plancher devant servir aux recommandations futures d'un conseil de médiation, qui devra faire rapport dans 75 jours.

En résumé, outre les deux hausses rétroactives de 4 p.c., les cheminots toucheront une hausse de 4 p.c. le 1 janvier 1967 et une autre hausse

de 6 p.c. le 1 juillet 1967. La loi adoptée par les Communes détermine également que la convention aura une durée de deux années s'étendant du 1 janvier 1966 au 31 décembre 1967 à moins que les parties n'en décident autrement.

Désaccord des chemins de fer

Le président du Pacifique Canadien a déclaré que la loi adoptée place les chemins de fer dans une situation difficile. Sans doute, des dispositions seront-elles prises pour assurer plus de revenus aux chemins de fer en leur permettant de hausser leurs tarifs, mais cela ne règle pas le cas pour l'année 1966. Il est à prévoir que le gouvernement se verra obligé de voter des crédits permettant aux chemins de fer de faire face à leurs obligations.

Les trains roulent

Dès vendredi matin, les trains de la banlieue de Montréal circulaient normalement. Les dirigeants syndicaux ont déclaré qu'ils recommanderaient aux syndiqués de se conformer à la loi. Il est à prévoir qu'au début de la semaine la situation deviendra normale et que la plupart des employés auront repris le travail.

Le président du Pacifique Canadien, M. Ian Sinclair a déclaré que les trains pourraient reprendre leurs opérations normales quatre heures après la fin de la grève.



Daniel Johnson



Stig Engfeldt



Gérard Letendre



Paul Dozois



Arnold Hart



Robert McLaren Fowler



Jean Massicotte

L'homme d'affaires et l'Etat, tel sera le thème du congrès annuel de la Chambre de Commerce de la province de Québec qui se tiendra à Québec, les 15, 16 et 17 septembre et auquel participeront d'une façon active des personnalités bien connues du monde politique et du monde des affaires. En effet, parmi les conférenciers on note le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson et son Exc. Stig Engfeldt, consul général de Suède au Canada, qui traitera des relations entre l'homme d'affaires et l'Etat dans son pays ainsi que de la loi ouvrière suédoise de 1928, laquelle, on le sait, contribue grandement à maintenir la paix industrielle dans ce pays. Un panel consacré au sujet thème sera présidé par M. Gérard Letendre, ing. professeur à la faculté des sciences de l'université Laval. MM. Paul Dozois, ministre provincial des finances; Arnold Hart, président de la Banque de Montréal; Robert McLaren Fowler, président de l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers et Me Jean Massicotte, spécialiste en relations patronales-ouvrières. Ce panel aura lieu au Château Frontenac, samedi le 17 septembre

à neuf heures du matin. (Il y aura traduction simultanée). L'événement n'est-il pas bien choisi pour les hommes d'affaires du Québec de dresser l'inventaire de leurs espoirs et de leurs déceptions en ce qui a trait à leurs relations avec l'Etat? On reproche souvent à nos hommes d'affaires d'être trop individualistes et de tenter chacun de leur côté de régler leurs problèmes particuliers de relations avec l'Etat d'une manière isolée, chacun espérant s'en tirer mieux que son voisin ou que son concurrent. Ce reproche, il faut l'admettre, est fondé et peut s'appliquer également aux associations d'hommes d'affaires. L'homme d'affaires a le droit et le devoir de faire entendre ses opinions sur l'administration de l'Etat parce qu'il est lui aussi un citoyen et de plus, parce qu'il joue un rôle important et essentiel au bon fonctionnement de l'économie. C'est pourquoi, la Chambre de Commerce de la province de Québec, l'organisme qui, dans notre province, groupe le plus grand nombre d'hommes d'affaires de toutes catégories a convenu d'aborder cette année le problème de relations de l'homme d'affaires avec l'Etat.

La France possède \$6 milliards de réserves dont 86 p.c. en or

par François MARTIN-GUEGAN

A la fin de ce mois d'août, les réserves publiques de change de la France vont dépasser six milliards de dollars. Ce redressement spectaculaire des réserves françaises qui étaient tombées à un niveau bien bas en 1958, s'explique par un excédent régulier de la balance des paiements depuis la dévaluation du franc en décembre de cette même année.

Un excédent important de la balance des paiements française

Qu'on juge en effet: en 1965 l'excédent des paiements extérieurs français, compte tenu des remboursements anticipés de dettes à l'étranger, a été de 962 millions de dollars; en 64 il était de 796 millions, en 63 de 654 millions; en 62 de 598 millions; en 61 de 915 millions. Le record appartient à l'année consécutive à la dévaluation, 1959, avec 1037 millions.

Il est intéressant de connaître l'origine de ces excédents et parallèlement l'évolution des relations financières françaises avec l'étranger telles qu'elles ressortent d'un rapport que vient de publier la direction du Trésor français. Il n'est pas question ici de faire l'analyse détaillée des cent-vingt pages de ce rapport, mais tout au plus d'observer l'évolution de quelques postes parmi les plus significatifs de la balance des paiements.

Parmi les postes dont l'évolution est favorable, on note en premier lieu la balance commerciale qui accuse, en 1965, un excédent de 388 millions de dollars alors que l'année précédente le déficit était de 89 millions. Ce redressement s'explique par la moindre hausse des prix français par rapport aux prix étrangers ainsi que par les efforts des entreprises françaises vers les marchés étrangers. On se souvient d'ailleurs qu'en 1965, M. Giscard d'Estaing, alors ministre des finances et des affaires économiques, avait fortement incité les entreprises

françaises à exporter. Par zones géographiques les progrès ont été particulièrement nets avec le Marché Commun et l'Amérique du Nord, plus faibles avec la zone sterling.

Voici d'ailleurs un tableau plus général de la ventilation de la balance des paiements par zone. Les chiffres sont en millions de francs.

Zones	Solde final	Marchandises	Services
Etats-Unis et Canada.....	+2238	-1170	+2364
Marché commun.....	+ 283	+ 602	- 931
Zone Sterling.....	+ 180	-1126	+ 840
Autres pays de l'OCDE.....	+ 29	+3299	-2274
Pays de l'Est.....	+ 68	+ 381	+ 16
Reste du monde.....	+ 38	- 89	+ 124
Organismes internationaux.....	+1925	+ 20	+ 113
TOTAL.....	+4748	+1917	+ 252

Autre poste à l'évolution favorable, les transports, avec pour 65, un bénéfice de 40 millions de dollars. Malgré un net déficit du fret maritime, ce bénéfice est dû à la rentabilité croissante des transports aériens. Pour la première fois, depuis sa création, l'exercice 1965 a été largement excédentaire pour la compagnie Air France. Les revenus des capitaux français placés à l'étranger, avec 85 millions d'excédent augmentent également, ce qui est logique compte tenu des importants investissements français réalisés à l'étranger ces dernières années.

Enfin on note que sur 962 millions d'excédents de la balance des paiements française pour 1965, 269 millions sont constitués par des devises étrangères que les pays d'outre-mer membres de la zone franc mettent en pension à Paris. Les fluctuations fréquentes des cours des produits tropicaux rendent cet apport aléatoire pour l'avenir.

Le touriste séjourne moins en France

A côté de cette évolution favorable des postes précités, certains au-

tres postes se dégradent, en premier lieu celui des dépenses de voyage. Le tourisme traditionnellement excédentaire en France (216 millions de dollars d'excédent en 1961) est déficitaire pour la première fois cette année (28 millions de dollars). Cela s'explique par le fait que les Français vont de plus en plus à l'étranger et essentiellement en Es-

pagne tandis que la progression du tourisme étranger en France est assez lente. De plus en plus également les touristes tant nationaux qu'étrangers préfèrent à des séjours en France des vacances plus ensoleillées et souvent plus économiques. On peut prévoir enfin que la balance touristique pour 1966 ne sera pas meilleure, car le froid et la pluie de l'été français ont poussé les Européens vers l'Espagne et l'Italie, tandis que la grève des compagnies d'aviation des Etats-Unis retenait chez eux les visiteurs américains.

Autre déficit important, les transferts de salaires des travailleurs étrangers s'élèvent à 275 millions de dollars. Ces transferts se font essentiellement à destination de l'Espagne, du Portugal et plus accessoirement de la Belgique et de l'Italie.

Enfin signalons rapidement que l'augmentation des investissements français à l'étranger et la diminution des prêts étrangers à la France ont joué également dans un sens défavorable sur la balance des paiements. Mais on comprend bien sûr, qu'il ne faut pas donner à défavorable de sens subjectif. Il est natu-

rel qu'un pays largement excédentaire n'emprunte plus, et investisse à l'étranger. De même le remboursement anticipé de 179 millions de dollars de dettes extérieures réduit à 962 millions un excédent qui sinon aurait été de 1,141 millions de dollars.

Malgré une légère dégradation de la balance commerciale prévisible pour 1966, la situation financière française peut être qualifiée de brillante, et dans ce sens de nature à soutenir face aux Etats-Unis les thèses de la France en matière de liquidités internationales.

4,600 tonnes d'or fin

Sur les 962 millions d'excédents, un peu plus du tiers a été d'acquiescer les réserves publiques françaises de change. Conformément à la politique monétaire du gouvernement telle qu'elle a été exposée pour la première fois par le général de Gaulle dans sa conférence de presse du 4 février 1965, ces réserves ont été intégralement converties en or. Depuis le début de l'année 1966, les quelques 650 nouveaux millions de dollars entrés dans les caisses de l'Etat ont eux aussi été immédiatement convertis, de sorte qu'actuellement, sur les 6 milliards de dollars que possède le Trésor français, 86%, soit 5,160 millions sont constitués par de l'or fin.

Cette fortune — plus du tiers des réserves en or des Etats-Unis — n'a pourtant pas des dimensions imposantes. Si son poids est d'environ 4,600 tonnes, son volume n'atteint pas 250 mètres cube et on pourrait donc la loger assez facilement dans un étage d'une maison d'habitation moyenne.

Si nous quittons le domaine un peu superficiel des images parlantes pour l'esprit, cette masse d'or prend une toute autre dimension sur le plan de l'économie internationale. On parle de plus en plus, en effet, d'un retour à l'étalon or avec réévaluation de ce métal. Cette idée lancée il y a quelques années par un économiste français M. Jacques Rueff, a paru pendant longtemps fantaisiste ou absurde. Seule jusqu'à présent la France s'y est déclarée ouvertement favorable. Néanmoins, ces temps derniers, un certain nombre de pays et d'organismes, sans encore s'y rallier, étudient sérieusement une telle possibilité. On avait même annoncé que lors de ses entretiens avec le prési-

dent Johnson, M. Harold Wilson s'était déclaré partisan d'une réévaluation du prix de l'or. La nouvelle a été aussitôt démentie, tout en précisant cependant que cette proposition était à l'étude.

On saisit donc tout l'intérêt pour un pays de posséder le maximum d'or dans ses réserves lors d'une éventuelle réévaluation, plutôt que des balances dollars ou sterling. Mais cette réévaluation a-t-elle des chances d'avoir lieu? Nous reviendrons dans un prochain article sur cette question d'une actualité brûlante que constitue le problème des liquidités internationales.

Le crédit touche un sommet

Les créances aux livres des sociétés de financement des ventes (biens de consommation et biens commerciaux), des sociétés de petits prêts (prêts d'argent et crédit à tempérament), des grands magasins, des magasins de meubles et d'appareils et celles des banques à charte (prêts personnels) étaient plus considérables à la fin de mai dernier qu'un an auparavant.

Voici en millions de dollars, les chiffres de la fin de mai: sociétés de financement des ventes de biens de consommation, 1,172 (1,069 un an plus tôt); sociétés de financement des ventes de biens commerciaux, 646 (617); sociétés de petits prêts d'argent, 988 (899); sociétés de petits prêts pour le crédit à tempérament, 68 (61); grands magasins, 510 (468); magasins de meubles et d'appareils, 201 (190); banques à charte pour prêts personnels, 2,890 (2,544).

Occasions d'affaires

**CAPITAUX A INVESTIR
CAPITAUX DISPONIBLES**

Pour immeubles ou maisons d'affaires partout aux Etats-Unis. \$500,000 et plus. Pour informations, s'adresser à: Les Affaires, 635, Henri-Bourassa est, boîte postale 41.

Le pont-tunnel Lafontaine et l'autoroute Décarie seront parachevés pour l'Expo

Les automobilistes pourront emprunter le pont-tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine au plus tard en février 1967 et circuler sur les dix voies de l'autoroute Décarie durant la tenue de l'Expo '67.

En annonçant cette nouvelle, le ministère de la voirie, responsable d'une partie des travaux de construction qui se poursuivent actuellement à Montréal, profite de l'occasion pour rappeler aux auto-

mobiles que les embarras et les pertes de temps subis actuellement seront compensés lorsque les chantiers, commandés par l'urgence des problèmes de circulation, auront donné naissance aux moyens de communication les plus modernes.

Le pont-tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine, l'une des entreprises les plus spectaculaires au monde, sera complété plus de deux mois avant le début de l'Expo.

Par ailleurs, les automobilistes pourront circuler sur les voies rapides de l'autoroute Décarie en juin 1967, c'est-à-dire au moment où commencera à augmenter le nombre des visiteurs. Recouvertes d'un pavage temporaire, ces pistes de roulement recevront un revêtement permanent après octobre 1967.

Dès novembre 1966, les automobilistes pourront emprunter les six voies de service de l'autoroute Décarie.

Quant aux autres projets de voirie reliés aux deux premiers, tels le réaménagement du Chemin Côte-de-Liesse, et la construction de la Montée St-Léonard, ils seront eux aussi complétés avant l'Expo.

Hausse de 18 p.c. du montant de l'assurance-vie payé en cinq mois

Le montant de l'assurance-vie et des rentes payées aux Canadiens par les compagnies d'assurance-vie faisant affaires au pays s'est élevé à \$77.8 millions au cours du mois de mai 1966.

Selon un rapport de "Canadian Life Insurance Association", le montant total des prestations payées au cours des cinq premiers mois de 1966 s'élève à \$404.9 millions, soit \$63.8 millions, ou 18.7 p.c. de plus que pour la même période en 1965. Le capital-décès s'est élevé à \$134.5 millions au regard de \$118.6 millions pour la même période en 1965. Les paiements d'assurances à terme fixe, de valeurs au comptant, d'indemnités d'invalidité et de rentes ont atteint \$195.5 millions com-

parativement à \$155.6 millions pour la même période en 1965.

Les assurés ont reçu des dividendes se chiffrant à \$74.9 millions, comparativement à \$66.8 millions pour les cinq premiers mois de 1965.

En plus des formes traditionnelles d'indemnités avec garantie, certaines compagnies d'assurance-vie ont récemment émis divers contrats de prestations sur une base collective. Aux termes de ces contrats, le montant des prestations dépend de la valeur des placements spécifiques. Pour les cinq premiers mois de 1966, les prestations payées aux termes de ces divers contrats se sont élevées à \$1.2 million comparativement à \$500,000 pour les cinq premiers mois de 1965.

Cartes d'affaires

SAMSON, BELAIR, COTE, LACROIX et ASSOCIÉS

E.H. KNIGHT & CO.
Comptables agréés

MONTREAL • QUEBEC • RIMOUSKI

360, rue SAINT-JACQUES, Montréal

VI. 2-4691

LAURIN, LAURIN, BEAUDRY INC.
DOMINION INSURANCE AGENCIES LIMITED

COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS

TOUR DE LA BOURSE PLACE VICTORIA MONTREAL 3 — 861-4761

MAURICE-R. FOREST

COMPTABLE AGRÉÉ

635 est, boul. HENRI-BOURASSA

Tél.: 387-5131

J. LEVASSEUR Inc.

IMMEUBLE

635 est, boul. HENRI-BOURASSA, Montréal

Tél.: DU. 1-7788

Hausse des dépenses de \$374 millions et déficit de \$258,898,000

Le déficit du gouvernement du Québec pour l'année terminée le 31 mars 1966 s'est élevé à \$258,898,000 au lieu de \$245 millions qu'avait prévu le ministre des finances libéral, M. Jean Lesage, dans son discours sur le budget. C'est ce que révèle un état financier présenté par l'actuel ministre des finances, M. Paul Dozois.

Les revenus de la province pour l'année finie le 31 mars se sont élevés à \$1,601.6 millions et les dépenses ordinaires à \$1,571.9 millions, laissant un surplus au compte ordinaire de \$29.7 millions. Ce surplus est inférieur de \$16.1 millions à celui que M. Jean Lesage avait estimé le 31 mars 1966 et cette variante provient surtout d'une diminution des revenus, notamment celle de \$6,3 millions dans l'impôt sur le revenu des particuliers, et \$9.4 millions est attribuable à des amortissements additionnels accordés à des compagnies.

Les dépenses en immobilisations ont atteint la somme de \$249,470,000.

Les revenus de la province pour l'exercice 1965/66 ont augmenté de 30.5 p.c., soit près de \$374 millions par rapport à l'exercice précédent.

L'augmentation la plus considérable est au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers où la hausse a été de \$165.5 millions. Cette augmentation est attribuable en grande partie au fait qu'à compter du 1er

janvier 1965, la proportion de l'impôt que le Québec prélève a passé de 18 p.c. à 44 p.c. dont 20 p.c. en compensation du retrait de la province de plusieurs programmes à frais partagés et à compter du 1er janvier 1966, à 47 p.c. conformément aux accords.

De plus, la péréquation au titre du retrait de la province de Québec

des programmes à frais partagés a augmenté les revenus de la province de \$57.2 millions par rapport à l'année précédente et la péréquation normale de \$20.8 millions.

La taxe de vente en détail a rapporté \$38 millions de plus en 1965/66.

La taxe sur la gasoline s'est accrue de \$24.9 millions, résultant principalement du fait que la taxe sur l'essence est passée de 15¢ à 16¢ le gallon et de 21¢ à 22¢ pour le carburant à moteur diesel.

L'augmentation de \$7.3 millions de la taxe sur le tabac résulte surtout de l'augmentation de 1¢ le paquet de 25 cigarettes et de l'accroissement de 10 p.c. à 12 p.c. de la taxe sur le tabac et les cigares.

Les changements dans la taxe sur les repas et principalement la nouvelle taxe sur la location des chambres d'hôtel ont produit une augmentation de \$6.2 millions.

La nouvelle taxe sur les télécommunications a rapporté \$4.4 millions.

DEPENSES

Quant aux dépenses ordinaires de l'exercice 1965/66, elles ont augmenté de 32.2 p.c. par rapport à celles de l'exercice 1964/65, soit une augmentation de \$383 millions.

Les augmentations les plus importantes se trouvent aux ministères suivants :

Santé: \$167.5 millions; la province paie maintenant la totalité de l'assurance hospitalisation alors que dans l'exercice précédent, le coût de ce programme était partagé avec le gouvernement fédéral.

Education: \$64.2 millions; plus de la moitié de cette augmentation correspond à une réduction de la contribution fédérale à certains programmes à frais partagés.

Famille et bien-être social: \$63.6

millions; cette augmentation est aussi due en grande partie au retrait de la province des programmes à frais partagés dont nous assumons maintenant la totalité du coût.

Revenu: \$23.2 millions; cette augmentation représente la part qui revient aux municipalités par suite de la généralisation de la taxe de vente au détail.

Agriculture: \$22.2 millions; cette augmentation est due en partie aux dépenses additionnelles prévues pour l'ARDA ainsi qu'aux subven-

tions pour l'aménagement des fermes.

Service de la dette: \$9.5 millions; soit une augmentation de 19.2 p.c. par suite de l'augmentation de la dette de la province de plus de \$200 millions.

En ce qui concerne les dépenses en immobilisations, elles ont augmenté de 22.6 p.c. soit \$46 millions dont \$34.1 millions pour la construction et la réfection des routes au ministère de la Voirie et \$4 millions pour la route transcanadienne.

Dette consolidée et dette assumée

La dette consolidée du Québec s'élevait au 31 mars 1966 à \$ 1,262.5 millions et au 31 mars 1965 à \$ 1,061.6 millions

soit une augmentation de \$ 200.9 millions

La dette assumée par la province s'élevait au 31 mars 1966 à \$ 118.4 millions et au 31 mars 1965 à \$ 96.3 millions

soit une augmentation de \$ 22.1 millions

L'augmentation de la dette assumée provient des dettes additionnelles contractées par certaines institutions universitaires auprès de la Société centrale d'hypothèques et de logement et dont la province assume le remboursement.

Il faut mettre en regard des augmentations de la dette consolidée, les cinq émissions d'obligations au montant nominal global de \$299.1 millions qui furent effectuées pendant l'année 1965/66, à savoir :

Obligations d'épargne en date du 1er mai 1965 \$ 89.1 millions
Emissions en date du 1er avril 1965, 15 octobre 1965, du 15 décembre 1965 et du 15 mars 1966. \$210.0 millions
Total. \$299.1 millions

Au cours de cet exercice, la province a remboursé à la British Columbia Hydro and Power Authority un montant de . . . \$ 40 millions et des obligations d'épargne des émissions de 1963, de 1964 et de 1965 ont été remboursées pour un total de \$ 44 millions

Total. \$ 84 millions

Situation financière au 16 juin 1966

Monsieur Clément Primeau, qui a été chargé de l'examen de la situation financière de la province au 16 juin 1966, ne prévoit pas terminer son travail avant le 28 septembre 1966. En conséquence, le Conseil exécutif lui a accordé,

lors de sa séance du 24 août, un délai supplémentaire d'un mois. Monsieur Primeau n'a pas fourni de rapport préliminaire à date.

Le présent communiqué n'ajoute donc aucun commentaire quant à la situation financière de la province en date du 16 juin 1966.

M. Johnson chez les manufacturiers

Le dialogue doit s'engager entre l'Etat, le patronat, le travail

Une politique générale des salaires qui résulte d'une étroite collaboration entre le capital, le travail et l'Etat, agissant comme de véritables partenaires, voilà la solution qu'entrevoit le premier ministre de la province, M. Daniel Johnson, au malaise qui sévit en ce moment dans les relations patronales-ouvrières. Il a fait part de son point de vue au déjeuner de l'Association canadienne des manufacturiers, à Montréal, le 29.

M. Johnson a préconisé l'établissement d'un comité permanente formé d'experts délégués par le patronat, le monde ouvrier et le gouvernement dans le but d'étudier tous les facteurs qui ont trait au déclenchement des grèves. Nous entendons faire en ce domaine de la "médecine préventive", a dit le premier ministre.

Au cours d'une brève entrevue avec les journalistes à l'issue de son allocution, M. Johnson a révélé que le gouvernement ne tardera pas à mettre sur pied un tel organisme d'études et que les résultats seront fidèlement communiqués au public afin de le mieux renseigner avant même que les conflits ne se manifestent.

Dans une déclaration qui a suivi son allocution, M. Johnson souligne qu'il faut mettre un terme à l'orchestration qui sert à épater le public dès que se déclenche une grève. Il admet que le gouvernement est le premier responsable de l'ignorance du public.

Le gouvernement entend éclairer le public en coopération avec les agents économiques et qu'ainsi, créant un meilleur climat, en atteigne la relance économique dont tous bénéficieront.

Le premier ministre a reproché au patronat de ne pas se ménager suffisamment d'unanimité et il a fait état de son fractionnement en de multiples associations.

"Employeurs, syndicats et administrateurs publics doivent apprendre à vivre ensemble et à planifier ensemble leur action, pour le plus grand bien de tous," a dit M. Johnson.

M. Johnson a réaffirmé sa foi en l'entreprise privée, principal moteur du progrès économique.

"Mais, a-t-il dit, l'entreprise privée n'existe pas en soi; ce qui existe, c'est une multitude d'entreprises dont chacune est, par sa logique interne, à la recherche de son intérêt propre".

Dans la société qu'a décrite l'actuel premier ministre du Québec, les entreprises auront appris à tenir compte de l'intérêt général. "Ce

n'est pas tout d'avoir un moteur puissant, il faut savoir où l'on va et comment s'y diriger: il faut une carte routière et un volant, a dit M. Johnson aux manufacturiers.

De même, les syndicats ne sauraient, à eux seuls, réaliser le bien commun, quoiqu'ils y contribuent par l'action qu'ils exercent sur les salaires et les conditions de travail.

"Il reste cependant que les salariés ne sont pas tous syndiqués, loin de là. Ceux qui le sont ne constituent qu'une minorité et, d'une façon générale, il s'agit de ceux qui travaillent pour les entreprises les plus puissantes et qui, de ce fait, sont les plus faciles à grouper et à organiser.

"Comme il est assez normal que les syndicats s'occupent d'abord de leurs membres, leur action ne s'exerce donc pas nécessairement en faveur des groupes les plus défavorisés," a expliqué M. Johnson.

"Ce n'est malheureusement pas vrai. L'Etat n'est pas tout-puissant. Il ne remplit bien son rôle que lorsqu'il reste dans son rôle: celui de guide, de coordonnateur, d'architecte et d'arbitre du bien commun".

Le premier ministre a admis que, de tous les employeurs, c'était l'Etat qui, directement ou indirectement, avait récemment subi les pires assauts, et expliqué pourquoi son gouvernement entendait résister à une trop forte poussée des salaires dans le secteur public.

"Il ne suffit pas, par exemple, que ce soit l'Etat qui paie pour que l'on puisse lui demander d'élever indéfiniment les salaires, a-t-il dit.

"D'abord, ce sont en définitive les contribuables qui en font les frais et Dieu sait que leurs moyens ne sont pas illimités.

"Et puis, il faut penser aux répercussions que les décisions prises dans le secteur public ne manquent pas d'avoir sur le régime des salaires et des conditions de travail du secteur privé."

Rappelant que la somme des traitements payés directement ou indirectement par le Trésor québécois était de l'ordre de \$900 millions par année, M. Johnson s'est demandé si le gouvernement avait "le droit de manier une telle masse sans se soucier des conséquences qui peuvent en résulter pour les autres employeurs et pour l'ensemble de l'économie québécoise."

C'est alors qu'il a fait ressortir la nécessité d'une politique générale des salaires, à l'élaboration de laquelle capital, travail et Etat seraient invités à collaborer.



Un groupe de jeunes diplômés de l'Ecole Nationale d'Administration de France a visité le parquet de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne. De g. à d. MM. Claude Guy, vice-président du Conseil de Régie de la Bourse Canadienne, Charles Brandt, administrateur civil au Ministère de l'Economie et des Finances et chef du groupe de visiteurs, Mme Charles Brandt, M. Guy L. Hudon, vice-président du Comité des Gouverneurs de la Bourse de Montréal.



LES AFFAIRES

Hebdomadaire d'information financière, industrielle et commerciale.
635 est, boulevard HENRI-BOURASSA, Montréal 12, DU. 1-1888
Bureau à Toronto: 62, rue Richmond ouest, 363.2524

Président: Julien LEVASSEUR; vice-président: Séraphin VACHON; vice-président adjoint: Jacques ROLLAND; secrétaire: Me Philippe FERLAND, c.r.
Directeur général: Séraphin Vachon; Rédacteur en chef: Marc-Henri Côté, Rédacteur financier: Jacques Rolland, économiste, Secrétaire de la rédaction: Félix Vallée, M.A.

Collaborateurs réguliers: François Gauthier, de la faculté de commerce de l'Université Laval, Bernard Bonin de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, M. William H. Pugsley, de la faculté de commerce de McGill, J.C. de Brouwer, Michel Vibien, François Martin-Guégan de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris, François Zille, correspondant à Milan.
Représentants publicitaires: A. Montréal: Claude Coupal; à Toronto: John Sears.

Directeur du tirage: Georges Larivière.

Responsable de la comptabilité: Mme Pauline Gariépy.

On souscrit pour un an (52 numéros) à raison de \$8.00; trois ans (156 numéros): \$15.00

(Le ministère des postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.)

Typographie: Typofilm Inc. Impression: Delpro Corporation

Le geste décisif d'Ottawa met fin à une période de grave incertitude

Ottawa vient de poser un geste décisif au sujet de la grève des cheminots. Il serait impensable que la loi promulguée par les législateurs, d'autant plus qu'elle représente un règlement fort raisonnable, ne soit pas accueillie avec confiance, sinon avec enthousiasme. Soyons heureux de constater que les convois circulent de nouveau et qu'un danger très grave soit écarté, du moins pour l'instant.

Des organes de presse n'ont pas été tendres pour le gouvernement et ses erreurs passées; surtout, le temps perdu à la recherche de scandales lui est amèrement reproché.

Des tâches plus urgentes s'offraient à nos administrateurs fédéraux, dont l'application du rapport MacPherson sur les structures nouvelles, plus rationnelles, du transport ferroviaire au pays. Le règlement de la grève est une indication assez tardive que le gouvernement s'attaque enfin à la tâche de trouver à ce rapport le sens d'urgence qu'il a toujours eu.

Certes ce rapport est complexe et son texte touffu de 67 pages suggère des ramifications dont l'examen attentif ne peut s'accomplir du jour au lendemain. Seulement la semaine dernière le rapport est-il apparu sur la table des Communes. Les commentaires sont encore mal caractérisés en raison du peu de temps qui s'est écoulé depuis que le rapport a été rendu public. Il a soulevé peu d'enthousiasme dans les milieux ferroviaires.

Le rapport MacPherson apporte la promesse de doter le pays d'une politique rationnelle des transports, pour la première fois. Une commission unique aurait désormais juridiction sur les chemins de fer, l'industrie du camionnage, les lignes maritimes, les lignes aériennes et les pipelines de nature diverse, mais pas ceux qui transportent le gaz et le pétrole brut.

En huit ans, en attendant une refonte complète des tarifs, le gouvernement fédéral devrait verser aux chemins de fer \$488,000,000 en subsides.

La question la plus épineuse à résoudre demeurera celle des taux de fret. La commission établira un minimum et un maximum, mais les sociétés ferroviaires seront libres de négocier à l'intérieur de ces limites. Sans doute, les provinces de l'Ouest et celles de l'Atlantique vont-elles protester contre la perte probable de privilèges acquis.

Dès que les Communes auront accordé leur accord de principe, le comité des chemins de fer entreprendra l'étude de la nouvelle législation.

Les transports forment l'infrastructure de notre économie. L'équilibre et la paix sociale dans ce domaine sont donc essentiels à toute activité normale des agents de l'économie. Souhaitons qu'enfin le gouvernement s'arme de sagesse et que nous puissions avant longtemps nous réjouir des formules nouvelles qui régiront avec beaucoup plus de souplesse les transports au pays et surtout le transport par chemin de fer.

Les carrières dans les chemins de fer ont constitué dans le passé d'excellentes occasions d'emploi qui se sont quelque peu dévalorisées ces dernières années.

Nous venons d'assister à une recherche un peu brusque de l'équilibre dans ce domaine. Qu'il soit de nouveau à peu près rétabli et chacun aura lieu d'en être satisfait. Le public a pu maugréer contre les exigences des employés ferroviaires mais il doit leur savoir gré d'exercer une activité d'une importance essentielle qui, pour un bon nombre des quelque 200,000 employés de chemins de fer du pays, présente des difficultés, un certain renoncement quand les exigences du service requièrent le travail de fin de semaine, le travail de nuit ou l'activité pénible sous des températures rigoureuses.

La grève des chemins de fer aura été de tous les conflits ouvriers récents l'un des plus angoissants, mais le retour au travail, à l'ordre, au sens du devoir ne saurait que donner le meilleur exemple et que favoriser le règlement d'autres différends ouvriers de moindre importance.

Marc-Henri CÔTÉ

Imposer ou non les successions?

par François GAUTHIER,

professeur auxiliaire à la faculté de commerce de l'Université Laval

Il a été question, si l'on en croit le programme d'un des deux grands partis politiques québécois, de supprimer l'impôt sur la partie des successions qui serait placée de façon productive. Une telle décision soulève plusieurs questions: cette mesure n'est-elle pas en contradiction avec le principe qui est à la base de l'impôt sur les successions? Comment déterminer ce qui est productif et ce qui ne l'est pas dans une succession? Cette mesure est-elle la mieux appropriée pour remplir le but qu'elle se propose? Quelles en seraient les conséquences?

But de cet impôt

Quel est le but de l'impôt sur les successions? On pourrait dire qu'il est triple. En premier lieu, il constitue une source de revenus pour l'Etat. Cette source n'est pas négligeable: au cours de l'année fiscale 1965-66, cet impôt a rapporté 44 millions de dollars à l'Etat québécois, presque autant que la Régie des alcools. En deuxième lieu, c'est une sorte de correctif à l'évasion fiscale. Il est admis que bien des personnes ne paient pas entièrement l'impôt sur le revenu qu'elles devraient payer. Il est difficile d'établir un contrôle systématique de toute la population; ce contrôle coûterait d'ailleurs fort cher. Au contraire, le contrôle sur les successions est plus facile et il ne se produit qu'une fois: c'est donc l'occasion de récupérer une partie des sommes qui ont pu être soustraites au fisc pendant la vie de l'individu. En troisième lieu, l'établissement de cet impôt constitue une sorte de compromis entre le désir de corriger les

inégalités sociales dues à la transmission de père en fils de la fortune acquise et le désir de protéger l'épargne dont le rôle est important dans une économie de type libéral. Réaliser parfaitement une plus grande égalité des chances de tous les individus en niant le principe de la succession équivaudrait à faire reposer les fondements de notre société sur des principes entièrement différents de ceux que nous connaissons à l'heure actuelle puisque toute la propriété appartiendrait à l'Etat à plus ou moins longue échéance. Notre société repose encore sur le principe de l'inégalité de fortune, inégalité corrigée en très faible partie par l'impôt sur les successions. L'exemption de cet impôt constitue donc une consécration de ces inégalités sociales. C'est mettre l'accent sur le désir de protéger l'épargne productive.

Qu'est-ce qu'un placement productif?

On se heurte alors à de singulières difficultés lorsqu'il s'agit de savoir ce qu'est un placement productif. En effet, la productivité ne peut pas toujours s'évaluer en termes monétaires. Le sentiment de sécurité procuré par des billets de banque déposés sans intérêts est un des aspects non évaluables de la productivité. Il en est de même de tout besoin psychologique comblé par une forme quelconque de placement: achat de tableaux, de maison, par exemple, indépendamment de la valeur monétaire de ceux-ci. Va-t-on considérer comme productif ce qui rapporte un revenu régulier, dividendes ou intérêts ou loyers? Ce serait faire abstraction de pla-

cements qui sont susceptibles de réaliser une plus-value. Certaines actions, les terrains, les maisons, les tableaux, les objets de collections, etc... peuvent constituer des placements infiniment productifs, monétairement parlant, grâce aux plus-values qu'ils peuvent acquérir. En fait, tout placement est productif: soit par le revenu qui en découle, soit par la plus-value qu'il peut acquérir, soit par le service qu'il rend. Dans ces conditions il est hasardeux de vouloir faire une distinction entre les placements qui doivent être exonérés et ceux qui ne doivent pas l'être.

Une telle mesure servirait-elle efficacement le but qu'elle se propose? Manifestement, son but est d'encourager le placement de l'épargne dans des formes propres à servir le développement du Québec. Or, on sait qu'une faible partie de la population seulement investit dans des actions ou dans des obligations. Le bénéfice qui résulterait de l'exonération compenserait-il la perte encourue par l'Etat et le coût d'administration accru par l'établissement de nouvelles normes et par le temps supplémentaire accordé au contrôle? On peut d'autant plus en douter qu'il faudrait de surcroît établir une distinction entre les placements effectués dans des entreprises opérant sur le territoire québécois et celles opérant au Canada ou ailleurs. Nous serions extrêmement curieux de connaître la proportion de l'une et l'autre catégorie dans le portefeuille d'un épargnant québécois. Voilà des questions que les responsables de l'aménagement de l'assiette fiscale devront se poser et auxquelles ils devront trouver des réponses.

Chaque année, la faim étend son aire

Bien que la population mondiale s'accroisse chaque année de 63 millions de personnes, la production alimentaire n'augmente pas dans une proportion comparable. Les agronomes et les scientifiques s'essouffent dans la course: en 1830, il y a un milliard d'être humains; cent ans après, deux milliards; trente ans après, trois milliards; et d'ici à 1975, probablement quatre milliards d'hommes.

La géopolitique en est bouleversée. Les greniers du monde antique étaient l'Afrique du Nord et l'Asie du Nord, ceux de l'Europe du XIXe siècle étaient la Russie et l'Amérique du Nord et du Sud, c'est-à-dire les pays sous-développés de ces époques. Aujourd'hui, le grenier du monde est également la puissance la plus industrialisée: les Etats-Unis. En revanche, d'anciens exportateurs comme la Russie et certains Etats d'Europe orientale sont devenus importateurs de céréales. Aujourd'hui, l'U.R.S.S. et la Chine communiste sont les principaux clients des Etats-Unis et l'Inde couvre à 15 p.c. sa consommation par des importations américaines, couverture qui risque d'atteindre 50 p.c. en 1970.

La différenciation croissante entre les niveaux de vie des pays industriels et ceux des pays sous-développés est souvent dénoncée. Mais ce n'est pas là le problème, la véritable question est plus préoccupante: le monde sous-développé nourrit de moins en moins sa population et elle est celle qui se reproduit le plus. Les nations (at-

lantiques) connaissent un taux d'accroissement modéré — 1.9 p.c. en moyenne. En revanche, les pays en voie de développement s'en tiennent à 3 p.c. Ils sont en voie de développement essentiellement en ce sens qu'ils développent le nombre de leurs ressortissants au point de poser des problèmes d'une telle ampleur que ceux qu'affrontent les Etats-Unis et les pays européens apparaissent comme des soucis de (riches).

Mais ces pays riches sont ceux qui nourrissent le monde. Le président Johnson vient de décider de remettre en cultures 30 millions d'hectares qui avaient été stérilisés. L'an passé, une flotte de 200 navires, spécialement armés à cet effet, faisait le tiers du tour du monde pour expédier 500,000 tonnes de céréales, chaque mois, vers les 250,000 villages de l'Inde. Mais les stocks américains eux-mêmes commencent à diminuer, ils sont réduits des deux tiers par rapport à 1954.

Les remèdes techniques

Les remèdes ne sont pas dans l'extension de l'aumône des pays riches (quelque 40 millions de tonnes de céréales), mais dans l'accroissement des productions locales. (Nourris-toi et le ciel t'aidera.) Le ciel, c'est aujourd'hui la recherche scientifique qui vient de sélectionner à Los Banos, aux Philippines un hybride de riz qui produit mille fois plus que le rendement des fermiers asiatiques.

Pour alimenter le monde de demain, il va falloir produire pour l'an 2,000, 60 millions de protéines contre 20 millions actuellement. Où les trouver? Le soja doit répondre en partie à cette demande, mais à côté des sources végétales, le savant Alfred Champagnat estime que des protéines animales pourraient être obtenues à partir du pétrole par fermentation. Avec quelque 40 millions de tonnes de pétrole — prélevées sur la production mondiale de 1.4 milliard de tonnes — environ 20 millions de tonnes de protéines pourraient être obtenues.

Autre espoir les techniciens américains peuvent arriver à fabriquer de la farine de poisson à partir de toutes espèces de poissons. Mais la faune marine survivra-t-elle à la pêche dont elle est l'objet? Chaque année l'homme arrache à l'océan 40 millions de tonnes de poisson. Selon l'Organisation Mondiale pour l'Agriculture et l'Alimentation, il pourrait aller jusqu'à 100 millions de tonnes. Mais le moment approche où la pêche paraîtra aussi primitive que l'économie de cueillette. Les temps de la (mariculture) sont proches.

Mais il faut en même temps éduquer les populations affamées: au Kerala (Inde), les gens refusent de manger le poisson pêché pourtant en abondance et, en Orissa, ils préfèrent mourir plutôt que de se nourrir du blé importé, la tradition, là-bas, ne connaissant que le riz.

"La Vie Française"

René VERMONT

L'inégale répartition des richesses cause la misère sur la Terre des hommes

En annonçant la tenue de la 17e Collecte annuelle pour les Charités papales et les Oeuvres de l'Episcopat, dimanche le 11 septembre prochain, dans toutes les églises et chapelles du Canada, les Evêques ont rappelé que cette quête internationale a pour but principal de venir financièrement en aide aux oeuvres d'assistance du Souverain Pontife et de l'Episcopat.

La Collecte, instituée à la demande du Saint-Père, permet aux Catholiques mieux nantis et plus favorisés de satisfaire à un double devoir de justice sociale et de charité chrétienne en collaborant directement avec le Souverain Pontife et nos Evêques en vue du soulagement des souffrances physiques et morales de millions d'êtres humains privés du plus strict nécessaire à travers le monde.

Au sujet des Charités papales, voici ce qu'écrit Son Excellence Mgr Maurice Baudoux, Archevê-

que de Saint-Boniface: "Les richesses de la terre sont, selon le plan de Dieu, destinées à offrir à tous les hommes un niveau de vie décent, mais la répartition de ces richesses est inégale, de sorte que la plus grande partie de l'humanité ne les trouve pas à sa portée.

"Il est clair qu'un effort gigantesque pour établir la justice sociale au moyen d'une redistribution de ces richesses, s'impose aux nations comme aux individus. En s'inspirant de l'Evangile, Vatican II proclame l'urgence d'une justice sociale plus équitable entre les pays riches et les pays pauvres.

"Pourtant, la vie, au jour le jour, apporte brusquement des cris de détresse et la supplication d'aide à ne pas différer. Le sinistré, c'est tout de suite qu'il lui faut du secours.

"Le coeur de l'homme est généreux. Si la pauvreté, la douloureuse misère, l'épreuve ou le désastre afflige un frère, une naturelle sym-

pathie naît déjà en notre âme; et l'amour fraternel, témoin du Christ, nous appelle à l'entraide, selon nos moyens. Chaque année, la quête des Charités papales et des Oeuvres de l'Episcopat canadien nous fournit l'occasion de réfléchir avec réalisme chrétien sur la disparité effrayante entre les pauvres et les nantis de ce monde.

"Dans cet esprit, la quête spéciale, recueillie parmi tous les catholiques, transmise au Saint-Père et Evêques devient le geste concret de communion fraternelle, destiné à soulager un peu ceux qui sur la Terre des Hommes sont plongés dans le besoin urgent".

Tenue sous le auspices de la Conférence Catholique Canadienne, la Collecte de cette année, la six-septième du genre, est placée sous le thème suivant: "Aidons le Saint-Père et l'Episcopat canadien à soulager les misères de la Terre des Hommes".

La Semaine hongroise

Le génie et la culture des Hongrois mis en évidence du sept au 12 septembre

La Semaine hongroise a lieu à Montréal, du sept au 12 septembre; elle sera suivie du festival du film hongrois, du 13 au 15 septembre.

Les rapports commerciaux entre la Hongrie et le Canada ont connu ces dernières années un développement heureux. Cet intérêt accru et l'évolution des relations motivent le désir des différents organismes hongrois de faire connaître au Canada leur activité. A cet effet, à l'occasion de la Semaine hongroise,

se, ils exposeront en premier lieu les articles d'exportation pour lesquels de l'intérêt s'est manifesté d'ores et déjà, mais ils s'efforceront aussi de donner une idée de la vie quotidienne des Hongrois, de la vie culturelle hongroise.

Parmi les nombreuses manifestations, mentionnons avant tout l'exposition qui s'ouvrira le 7 septembre à l'Hôtel Sheraton Mont-Royal, jusqu'au 11 septembre.

Des peintures, dessins, céramiques et objets d'orfèvrerie représenteront dignement l'activité artistique de la Hongrie. Les livres exposés fourniront la preuve que l'édition hongroise est depuis 500 ans au service de la propagation des sciences et de la littérature.

La mode étant partout au monde un facteur important, des revues de mode auront lieu plusieurs fois par jour à l'occasion de l'exposition qui n'offrira pas uniquement des manifestations destinées au grand public, mais aussi des présentations intéressantes les commerçants et les spécialistes. Quatre entreprises du commerce extérieur hongrois envisagent la présentation de leurs collections à des invités. Cela permettra aux intéressés canadiens de poursuivre des négociations directes avec les représentants des en-

treprises hongroises exportant les textiles, les produits pharmaceutiques et les produits alimentaires. D'autre part, le représentant de l'agence de voyage hongroise Ibusz fournira des renseignements sur les possibilités de voyage les plus rapides et les plus confortables entre le Canada et la Hongrie.

Un événement remarquable de la Semaine hongroise sera le Festival du Film hongrois. A cette occasion on présentera entre autres les films d'action Grimaces et Les Sans-Espoir. Ce dernier a pour sujet les épisodes finals saisissants de l'époque de brigandage du siècle dernier.

Le public canadien rencontrera la Hongrie aussi aux grands magasins Simpson où il pourra visiter, au 11e étage, l'exposition de timbres hongrois, en partie anciens et considérés comme des raretés et en partie les émissions les plus récentes. C'est également là que seront présentés des livres hongrois, ainsi que les disques.

Dans le cadre de la Semaine hongroise, les représentants du commerce extérieur hongrois participeront pour la première fois au Salon de la Quincaillerie qui sera ouvert cette année du 12 au 15 septembre.

NOMINATIONS À LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE



M. T. A. Boyles



M. G. J. Touchie

La Banque de Nouvelle-Écosse annonce les nominations de M. Thomas A. Boyles au poste de directeur et vice-président administratif, il était auparavant gérant général en chef et de M. Gordon J. Touchie au poste de gérant général en chef de la Banque, M. Touchie était auparavant gérant général.

Principaux événements de la Semaine Hongroise de Montréal

7-15 septembre 1966

7 sept.	Inauguration solennelle de la Semaine Hongroise à l'Hôtel Sheraton Mt. Royal
7-11 sept.	« Rendez-vous avec la Hongrie ». Exposition à l'Hôtel Sheraton Mt. Royal (présentation de marchandises, tourisme, revue de mode, projection de films, art folklorique et exposition culturelle, etc.)
7 sept.	« Journée Pharmaceutique » hongroise
7-15 sept.	Exposition de timbres, de livres et de disques dans les grands magasins Simpson's
8 sept.	« Journée de la Mode » hongroise
12 sept.	« Journée de l'Alimentation » hongroise
12-15 sept.	Exposition des sociétés hongroises dans le « Hardware Show »
13-15 sept.	Festival du Film hongrois

Publication du Répertoire des municipalités

M. Maurice Bellemare, ministre de l'industrie et du commerce, annonce la parution de l'édition 1966 du Répertoire des municipalités.

Cette publication du bureau de la Statistique du Québec contient cette année, en plus des renseignements habituels, les chiffres de la population de chaque municipalité pour les années 1961 à 1965, de même que la liste des services dont bénéficient les municipalités, tels que chemins de fer, ligne aériennes, etc.

"AIDONS LE SAINT-PÈRE ET L'ÉPISCOPAT CANADIEN À SOULAGER LES MISÈRES DE LA TERRE DES HOMMES"



La Collecte 1966 pour les Charités papales et les Oeuvres de l'Episcopat se tiendra dans toutes les églises du Canada

DU 11 AU 18 SEPTEMBRE



Quels sont les mécanismes d'ajustement des balances des paiements des pays ?

Comment les pays peuvent-ils prévenir les difficultés de balance des paiements et comment, si leurs paiements extérieurs accusent des déficits ou des excédents de grande ampleur ou de caractère persistant, doivent-ils ajuster leur politique économique pour rétablir l'équilibre de leurs transactions internationales ? Un Rapport de l'OCDE analyse les causes les plus courantes des déséquilibres des paiements; il énonce une série de principes directeurs définis d'un commun accord concernant les mesures qu'il convient de prendre en différentes circonstances et suggère divers moyens d'améliorer les "mécanismes d'ajustement" dans le cadre national et à l'échelon international. Ce rapport a été établi à la demande des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des pays du Groupe des Dix: Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Pays-Bas, Suède, Suisse et Royaume-Uni.

Ce rapport se rattache aux études en cours sur les liquidités internationales puisque, comme il est précisé dans ses conclusions: "la saine gestion du système monétaire international exige que l'on concilie la fourniture des moyens propres à financer des déséquilibres temporaires avec la nécessité de contenir ces déséquilibres dans des limites acceptables et de les éliminer dans des délais raisonnables". Il est l'oeuvre du groupe de travail no 3 du comité de politique économique de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques. Ce Groupe est composé de hauts fonctionnaires de dix pays chargés, dans leur administration nationale, des problèmes de balance des paiements qui, au cours de réunions tenues régulièrement depuis cinq ans, toutes les six et huit semaines, ont acquis une expérience directe et considérable des problèmes étudiés dans le rapport.

La publication en français de l'étude spéciale numéro trois du Conseil économique du Canada, sous le titre de "Perspectives quant aux paiements internationaux du Canada fait pendant au rapport de l'OCDE.

Celui-ci a pour point de départ le système monétaire international actuel, fondé sur les accords de Bretton Woods (paragraphe 6). Dans le cadre de ce système, les gouvernements ont été amenés, depuis la fin de la dernière guerre, à se fixer toute une série d'objectifs tant sur le plan national (plein emploi, réalisation d'un taux satisfaisant de croissance, maintien d'une stabilité raisonnable des prix, etc...) qu'au niveau international (suppression des obstacles aux échanges, stabilité raisonnable des taux de change, aide aux pays en voie de développement, etc...). En outre, chaque pays doit éviter tout déséquilibre prolongé de ses comptes extérieurs. "L'expérience montre que la réalisation simultanée de cette vaste série d'objectifs est loin d'être aisée et que les instruments de politique dont les gouvernements disposent ou qu'ils acceptent d'utiliser en combinant leur emploi de façon judicieuse, ne permettent pas toujours d'obtenir des résultats satisfaisants".

Le déséquilibre des paiements d'un pays peut être dû à de multiples causes, aussi bien à des facteurs purement temporaires comme la médiocrité d'une récolte ou les conséquences d'une grève qu'à d'importantes modifications structurelles intervenant dans les goûts, les techniques, les ressources en matières premières, etc... Plusieurs facteurs peuvent jouer en même temps et il est souvent extrêmement difficile d'établir un diagnostic exact. Dans ses discussions, le Groupe de Travail no 3 a toutefois "jugé utile de faire une distinction sommaire entre les cas où le déséquilibre est dû à un niveau inapproprié de la demande intérieure... ceux où il résulte d'un excès ou d'un défaut de compétitivité sur les marchés mondiaux, et ceux où il est imputable à des mouvements de capitaux d'une ampleur excessive".

Le Rapport note qu'il existe certains mécanismes automatiques qui ont tendance à rétablir l'équilibre extérieur, mais qui ne suppriment pas, de façon générale, la nécessité

de suivre une politique d'intervention délibérée. Si on les laissait agir librement, ces mécanismes pourraient aller à l'encontre des objectifs de la politique intérieure, leur effet risquerait d'être trop faible ou trop fort et, comme leur incidence diffère beaucoup d'un pays à l'autre, on n'est guère fondé à penser que le fardeau de l'ajustement serait réparti équitablement entre les pays excédentaires et les pays déficitaires.

Quelques recommandations concernant la politique économique générale sont formulées dans une section centrale du rapport. Tous les pays devraient, afin d'éviter dans la mesure du possible l'apparition d'un déséquilibre de la balance des paiements, se conformer à certains principes généraux ou règles de prudence. Diverses

suggestions ont été faites au cours de l'étude sur les moyens de définir ces principes avec plus de précision; le groupe a envisagé, par exemple, de recommander que la progression des dépenses publiques et/ou la création de liquidités intérieures soient d'une manière ou d'une autre fonction de la croissance du PNB. La majorité des membres du groupe a toutefois estimé qu'il n'était pas possible de fixer, entre certaines variables pour tous les pays et en toutes circonstances. Le groupe de travail a l'intention de poursuivre l'étude de cette question.

Le rapport examine ensuite les mesures que devraient prendre les pays dont les paiements extérieurs sont déjà déséquilibrés. Il insiste sur la nécessité de concevoir ces mesures en fonction des exigences

de la situation réelle et souligne qu'il importe de choisir une combinaison de mesures qui convienne à la situation intérieure et extérieure. Le rapport établit un cadre très simplifié pour discuter les politiques d'ajustement et en apprécier le bien-fondé dans chaque cas particulier.

Les pays où le déséquilibre est dû essentiellement au niveau inapproprié de la demande intérieure devraient prendre des mesures monétaires ou budgétaires de caractère restrictif ou expansionniste. Dans les pays déficitaires, le gouvernement aura normalement intérêt à laisser la ponction que le déficit exerce sur les liquidités se traduire par un resserrement de la situation monétaire et dans les pays excédentaires à laisser la création de liquidités résultant de l'excédent agir en sens inverse. Mais d'autres facteurs doivent aussi être pris en considération pour déterminer le degré de tension ou d'aisance monétaire qui convient.

On ne saurait demander aux pays dont la balance est excédentaire en raison de leur forte compétitivité de relever délibérément le niveau de leurs prix. En pratique, il est vrai, ces pays ne peuvent pas s'isoler totalement des tendances inflationnistes régnant à l'étranger, et comme les mouvements de hausse des prix et des salaires risquent de s'accroître d'eux-mêmes, il est des circonstances dans lesquelles il peut

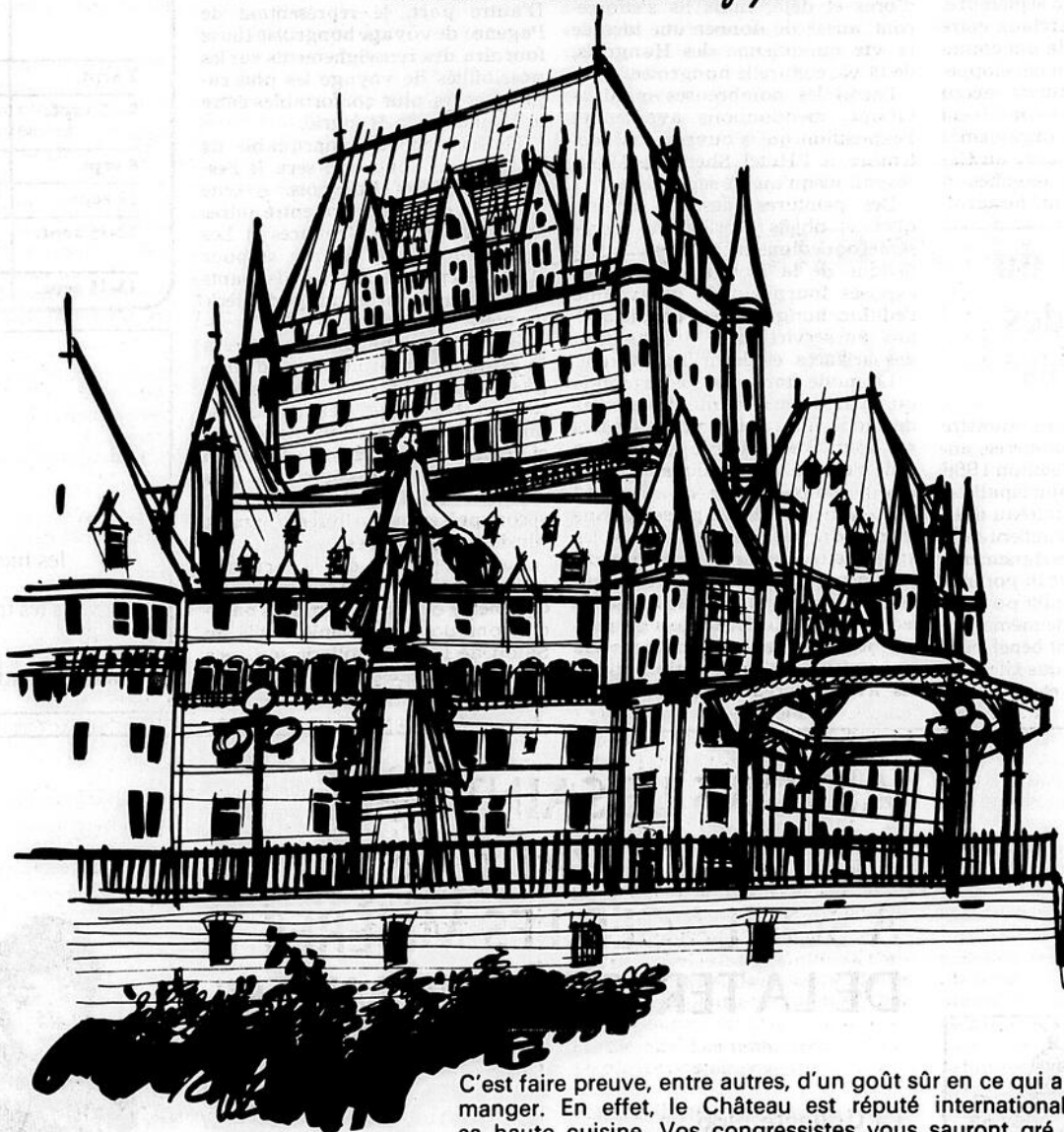
sembler préférable de procéder à une réévaluation. Les pays dont la balance est déficitaire en raison de leur faible compétitivité devraient s'attacher à maintenir le rythme de progression des revenus dans les limites — et si possible au-dessous — du taux d'accroissement de la productivité. Si les mesures prises à cet effet ne produisent pas les résultats escomptés dans un délai acceptable, il sera peut-être nécessaire de réduire la pression de la demande. On ne peut toutefois demander à un pays de laisser délibérément stagner sa demande pendant de longues périodes et, dans certains cas, il pourra sembler opportun de modifier le taux de change. Il importe, en pareil cas, que la marge de capacité de production inemployée soit suffisante pour permettre une expansion des exportations et que les responsables de la fixation des prix et des revenus acceptent de ne pas tenter d'éluider, chacun dans leur sphère, les conséquences immédiates de la dévaluation.

Un pays en excédent en raison de l'ampleur de ses entrées de capitaux devrait normalement adopter une politique monétaire plus souple et/ou recourir à des mesures sélectives pour décourager les entrées et favoriser les sorties de capitaux; l'action inverse est à recommander aux pays en déficit en raison de l'ampleur excessive des sorties de capitaux.

Tenir un congrès au Château Frontenac c'est faire preuve de bon goût

Le Château Frontenac

UN HÔTEL DU *Canadien Pacifique*



C'est faire preuve, entre autres, d'un goût sûr en ce qui a trait au bien manger. En effet, le Château est réputé internationalement pour sa haute cuisine. Vos congressistes vous sauront gré de les avoir réunis dans un hôtel où règne la bonne chère. Ils vous féliciteront également d'avoir choisi la ville de Québec, dont le site est inoubliable et qui regorge d'endroits susceptibles d'intéresser n'importe quel visiteur. Nombre de chambres: 665. Nombre de congressistes pouvant être accueillis: jusqu'à 1000.

Pour plus de renseignements s'adresser au Directeur, Le Château Frontenac, Québec, ou au Directeur, congrès et ventes, bureau 284, gare Windsor, Montréal, Qué.

Les administrations doivent donner un coup de barre

Les administrations gouvernementales vont donner un vigoureux coup de barre en vue de diminuer les pressions inflationnistes. A Québec, l'on fera effort pour réduire le déficit de \$258,000,000 de l'exercice 1965-66 et il y a lieu de croire que l'on réussira à comprimer les dépenses. A Ottawa, le budget supplémentaire du mois de novembre devrait apporter une majoration d'impôts de nature diverse, ainsi qu'une forte réduction des dépenses gouvernementales, sans doute de l'ordre de dix p.c.

Les projets de construction, surtout ceux qui ont trait à la célébration du centenaire de la Confédération seront affectés. L'exécution de plusieurs de ces projets sera

L'accord avec Brinco

Les décisions sont à venir

Le gouvernement de Québec n'a pas encore pris de décision au sujet de Brinco et de l'aménagement des chutes Churchill, a déclaré à Montréal, le premier ministre de la province, M. Johnson. Il commentait ainsi la controverse qui a été soulevée à Québec et à St-Jean, Terre-Neuve, par MM. Lesage et Smallwood. L'Hydro-Québec en serait venu à un accord de principe avec British Newfoundland Corporation, une société privée à capitalisation internationale, au sujet de l'aménagement du gigantesque potentiel hydroélectrique, 600,000,000 de kwh, des chutes Churchill, au Labrador. Cette électricité doit passer par le territoire québécois et l'Hydro serait prêt à l'acheter entièrement pour en revendre une partie seulement si tous les besoins du Québec sont comblés.

Sur les terrains de l'Expo

Réussite financière assurée du Pavillon des industries du Québec

Les drapeaux du Canada, du Québec et de l'Expo '67 ont été hissés au pavillon des industries du Québec, marquant une étape de première importance dans la coopération entre les industriels de la province. La cérémonie, rehaussée par la manœuvre haute en couleur de la "Compagnie franche de la Marine", s'est déroulée en présence de M. H.-Leslie Brown, représentant du gouvernement fédéral et commissaire du pavillon du Canada et du commissaire général Pierre Dupuy; du maire de Montréal, M. Jean Drapeau; de M. Robert Letendre, représentant du gouvernement du Québec; et du commissaire Maurice de Goumois, du pavillon des industries du Québec.

Le pavillon des industries du Québec, érigé au coût de \$1,700,000, est l'oeuvre exclusive des industriels qui fabriquent dans notre province; 136 sociétés et l'Hydro-Québec ont joint leur efforts pour défrayer ce pavillon, le seul du genre à l'Expo '67 puisque Québec est l'unique province du Canada à avoir accepté l'invitation des dirigeants de l'Exposition de bâtir un tel pavillon.

"Ce n'est pas sans une fierté bien légitime", a déclaré le président du conseil d'administration, M. Yvon L'Heureux, "que nous vous avons conviés à cette cérémonie. En effet, la charpente déjà recouverte que vous apercevez aujourd'hui témoigne du succès avec lequel nous avons relevé un défi".

Ce défi, les industriels l'ont, en effet, relevé avec succès puisque la charpente du Pavillon est maintenant terminée et que l'on est assuré de sa réussite financière.

Le Commissaire et directeur-gé-

néral, M. Maurice de Goumois, déclarait au cours de la cérémonie d'aujourd'hui: "Demain, ce Pavillon présentera au monde la réalité de ce que nous sommes. Nous espérons fournir l'image dramatique des ressources humaines et économiques d'un Québec en pleine expansion".

Situé dans la Cité du Havre, à l'entrée même de l'Expo '67, le pavillon des industries du Québec compte 39 cellules hexagonales de 12 pieds de face. Chacune de ces cellules aura 375 pieds carrés; elles serviront strictement à des présentations animées. Aucun produit ne pourra y être exposé; on y trouvera plutôt, par l'entremise des présentations, une image précise des grandes industries du Québec.

Le thème du pavillon est "Le Saint-Laurent, bassin industriel", illustrant en cela l'importance du grand fleuve dans le développement du Québec.

Les visiteurs du pavillon des industries du Québec seront reçus par des hôtesses qui les grouperont pour leur faire visiter les différentes cellules devant lesquelles des explications précises leur seront fournies sur les industries de la province.

L'on prévoit la visite d'un nombre imposant d'industriels et de financiers étrangers à la disposition desquels le pavillon des industries du Québec mettra des salles de réception et de conférence. Les hommes d'affaires étrangers en visite seront mis en communication avec leurs collègues canadiens, s'ils le désirent, dans le but de promouvoir les échanges commerciaux et d'inciter de nouvelles industries à s'établir dans le Québec.

Le rôle des Etats-Unis demeure prépondérant dans la lutte à l'inflation. L'économie nord-américaine est déjà suffisamment intégrée ou plutôt prépondérante de celle des Etats-Unis pour justifier de la part de Washington une série de mesures qui pourraient parer aux difficultés de l'heure.

La productivité

La productivité augmente d'année en année dans l'industrie canadienne, mais le rythme devrait encore s'accroître afin de parvenir à un meilleur équilibre entre la majoration des salaires et l'assiette des prix.

Les salaires dans l'industrie canadienne augmentent du double de l'augmentation de la production. L'augmentation des salaires au cours des premiers six mois de 1966 représente 12 p.c. de plus

qu'au cours de la même période en 1965, tandis que le volume de la production augmentait de six p.c.

Les économistes voient dans cette constatation une indication précise de pressions inflationnistes et l'une des causes principales de la majoration des prix.

A mesure que se dérouleront les négociations dans divers secteurs

d'activité, l'écart entre le niveau de la production et l'indice du coût de la main-d'oeuvre ne fera que s'accroître.

Il ne faut pas perdre de vue que les coûts de production dépassent maintenant au Canada ceux des Etats-Unis et que par conséquent la position concurrentielle du pays sur les marchés étrangers va se détériorer.

Le premier ministre Pearson a convoqué à Ottawa ces jours-ci les ministres des finances des provinces dans le but de discuter d'une loi éventuelle de contrôle des salaires et des prix.

Le Conseil économique du Canada étudie attentivement la question et fera rapport au gouvernement dans un bref délai.

VOULEZ-VOUS, VOUS AUSSI, BATTRE VOS CONCURRENTS DE VITESSE?



PRENEZ UN BON DÉPART!

L'Europe offre aux entreprises canadiennes de vastes possibilités pour l'exportation et l'importation. C'est un marché extrêmement profitable, surtout si vous y allez en personne. De plus en plus, les hommes d'affaires se rendent compte qu'il est plus facile de négocier des transactions avantageuses et d'obtenir des livraisons rapides quand on se rend soi-même sur place. Mais avant de partir, consultez le Service d'expansion des affaires d'Air Canada. Il peut vous fournir des indications précieuses sur les occasions d'affaires qui existent au Royaume-Uni et en Europe continentale.

Grâce à son choix insurpassé de services par jet, Air Canada relie, tout au long de chaque semaine, les principales villes canadiennes à Francfort, Paris, Zurich, Vienne, Shannon et, avec BOAC, à Londres et Glasgow. De ces grands centres, vous avez des correspondances pratiques pour toutes les villes importantes de l'Europe. Votre agent de voyages se chargera de vous préparer tout votre itinéraire, y compris vos correspondances entre villes européennes. Il fera aussi le nécessaire pour le transport de vos échantillons et articles d'exposition, puis, une fois vos transactions conclues, pour la livraison rapide des marchandises par fret aérien.

**Quand une occasion d'affaires se présente soudainement,
gagnez vos concurrents de vitesse en
vous rendant personnellement sur place.
Demandez à votre secrétaire de téléphoner à
votre agent de voyages ou à Air Canada.**

AIR CANADA



La hausse des exportations: un frein contre une crise possible

Louis-A. BELISLE

Malgré que la Bourse de New York ait atteint cette semaine son plus bas palier depuis deux ans et demi, il n'en demeure pas moins que les affaires se maintiennent à un rythme particulièrement actif au Canada.

Certes, les grèves, la restriction imposée par la Banque Centrale sur les crédits, le taux élevé de l'argent et la rareté relative de celui-ci ont appliqué les freins à une économie que l'inflation menace toujours. Mais la production, le taux de l'embauche et l'accroissement

général de l'activité économique ne cessent de s'élever en notre pays. Il y aurait beaucoup à dire sur chacun de ces facteurs qui constituent les signes extérieurs de notre prospérité. Nous nous limiteront pour le moment aux chiffres fournis la semaine dernière par l'honorable Robert Winters, ministre du Commerce fédéral, sur le commerce extérieur du Canada au cours des six premiers mois de la présente année.

Montant exceptionnel

Dans ses remarques, M. Winters

attire l'attention sur le montant exceptionnel de nos exportations au cours de la période considérée. Celles-ci, en effet, ont atteint un sommet sans égal, ce qui démontre l'emprise inouïe des producteurs canadiens sur les marchés étrangers.

Le ministre a noté en même temps la hausse des importations et a exhorté les exportateurs à continuer de mettre tout en oeuvre pour répondre aux besoins croissants en devises étrangères que nécessite notre expansion économique.

Selon le président de l'AMC

Les hausses de salaire doivent tenir compte des exigences de la concurrence

Si l'on tire de l'économie plus d'argent que ne peuvent le permettre les limites d'accroissement de la production, non seulement le pouvoir d'achat de notre dollar sera-t-il affaibli, mais la poule aux oeufs d'or tombera malade et ce sera la fin, a déclaré au déjeuner des directeurs de l'Exposition de Toronto, le président de l'Association des manufacturiers canadiens.

M. Henri W. Joly, qui est également président de B. Houle & Grothé Limitée, a dit qu'afin de ne pas nuire à la prospérité nationale, les augmentations de salaires ne devraient pas être extravagantes au point de perdre toute proportion avec l'augmentation réelle de la valeur des biens et services que nous produisons en tant que nation. Voilà ce à quoi le terme productivité se résume.

Des précédents fâcheux

Il est indubitable, dit-il, que le règlement sensationnel de la grève des débardeurs du Québec et de celle des dockers de la voie maritime ait grandement contribué à aggraver la situation. Cela n'a rien d'étonnant! Ces règlements ont convaincu un grand nombre de travailleurs que s'ils demandent une augmentation de salaire au-dessous de 30 p.c. en même temps que

des avantages marginaux qui équivalent à plus encore, ils poussent l'abnégation à son comble. Pareille attitude est inconcevable et les citoyens responsables devraient écarter au plus tôt l'idée qu'il est possible d'accorder à la ronde des augmentations de cet ordre.

Si de semblables règlements deviennent une habitude il est certain que les coûts de fabrication et les autres coûts ne pourront que monter en flèche en même temps que les prix, grevant ainsi les économies de toutes natures. Si c'est là la forme que doit prendre le progrès, il ne pourra qu'en résulter un désastre au lieu d'un avantage pour chaque Canadien, qu'il soit syndiqué ou non.

Dans une société libre comme la nôtre où l'économie est concurrentielle, chaque travailleur a le droit de chercher à gagner le plus possible. Néanmoins, il existera toujours une limite à pareille course, un point où le règlement le plus avantageux ne s'avérera qu'une victoire trompeuse.

Dans un pays dont la prospérité dépend tellement des exportations, comme c'est le cas du Canada, ce point peut être atteint plus tôt qu'on ne le suppose. Que la chose nous plaise ou ne nous plaise pas, le reste du monde n'est nullement responsable de notre mode de vie et il

ne paiera certes pas nos prix s'ils cessent d'être concurrentiels.

Jusqu'à l'année dernière, les Canadiens n'avaient pas trop eu à se préoccuper de la question. Nous pouvions nous vanter d'avoir fort bien réussi à maintenir nos coûts dans les limites du raisonnable et de n'avoir augmenté nos prix que du minimum par rapport aux autres nations commerçantes importantes. Les choses se sont gâtées depuis.

Le niveau des prix

En 1965, le niveau des prix au Canada avait causé une augmentation de 3 p.c. au regard de 2 p.c. aux Etats-Unis. Tout semble indiquer que cette année nous pourrions nous estimer heureux si nous réussissons à contenir l'augmentation des prix en-deça de 4 p.c.

Je ne veux pas insinuer que les travailleurs doivent s'abstenir de demander des augmentations de salaire ainsi que des avantages marginaux améliorés a ajouté M. Joly. Je dis que, tant dans l'intérêt des travailleurs que dans celui de tous les autres citoyens, ces augmentations et cette amélioration doivent être alignées sur la hausse de la production et les exigences de la concurrence.

Les demandes exorbitantes qui constituent une facture que seul le public consommateur est appelé à payer mènent à l'échec et exposent notre prospérité et notre standard de vie aux plus grands risques.

Certains alléguent qu'en formulant des demandes aussi excentriques, la main-d'oeuvre cherche simplement à suivre la montée des prix. Toutefois, ce n'est pas du tout ce que les faits démontrent. L'évidence va à l'encontre de ces affirmations.

Salaires et prix

Ainsi, dans l'industrie manufacturière, le salaire hebdomadaire moyen de l'employé qui est payé sur une base horaire s'est élevé de 25 p.c. de janvier 1961 à janvier 1966, soit au cours des cinq dernières années, passant de \$72 à près de \$90. Comparez ces chiffres avec l'indice des prix à la consommation: l'augmentation que cet indice accuse pour la même période n'atteint pas 10 p.c.

Il est clair que les employés de l'industrie manufacturière ont eu leur grosse part de l'accroissement de la prospérité nationale. Est-il besoin de vous rappeler en outre, qu'aujourd'hui les salaires horaires et les chèques de paie hebdomadaires ne sont qu'un aspect de la question: Les avantages marginaux aux employés, clause de chaque nouvelle convention collective, ont ajouté beaucoup plus encore aux gains du Canadien moyen.

D'après les chiffres publiés par le Bureau fédéral de la statistique, les exportations canadiennes de marchandises ont atteint 4,787 millions de dollars au cours du premier semestre de 1966 en comparaison de 4,019 millions pendant la même période de l'an dernier, ce qui constitue une hausse de 19 p. 100. Cette augmentation soutenue s'ajoute à une hausse de 25 p. 100 au cours des deux années précédentes (1963-1965) et elle est d'autant plus remarquable lorsqu'on tient compte de la capacité limitée de certains grands secteurs des industries canadiennes.

Demande américaine

La forte demande américaine a joué un rôle important dans ce nouvel essor de notre commerce d'exportation. Les dépenses des consommateurs, les immobilisations en usines et en équipement et les déboursés du gouvernement pour la sécurité nationale ont augmenté fortement outre-frontière vers la fin de 1965 et au début de 1966, alors que la capacité industrielle des Etats-Unis, surtout dans les industries fondées sur les ressources, atteignait presque son point de saturation. Cet état de choses a fortement activé les ventes de certaines grandes catégories d'exportation.

Les ventes canadiennes aux Etats-Unis se sont accrues de 594 millions de dollars (25 p. 100) au cours du semestre. Une grande part de cette hausse reflète l'accroissement rapide des échanges de produits résultant du nouveau programme pour l'industrie de l'automobile. On a également noté des hausses considérables dans les ventes de produits forestiers (surtout le papier journal), de métaux et de certains minéraux tels que la potasse et l'amiant.

Malgré les effets de la grève des marins en Grande-Bretagne et de la grève des débardeurs aux ports du Saint-Laurent, en juin, le montant global des exportations vers les pays d'outre-mer pour le premier semestre de 1966 a augmenté de 10 p. 100 en comparaison de la même période de l'an dernier. Les plus fortes expéditions de blé vers les pays communistes sont un facteur important. D'autre part, les ventes vers l'Europe occidentale ont progressé sensiblement et les ventes au Japon, qui avaient diminué l'an dernier, ont augmenté de nouveau.

La baisse de 3 p. 100 dans les exportations vers la Grande-Bretagne depuis le début de l'année est attribuable en partie à la réduction des expéditions par suite

des récentes grèves. En même temps, la mise en oeuvre des nouvelles mesures d'austérité en Grande-Bretagne assombrit davantage les perspectives de vente sur ce marché. Toutefois, le marché serait plus accessible aux nouvelles gammes de produits canadiens grâce à l'abolition de la surtaxe de 10 p. 100 sur les produits fabriqués, qui prendra effet le premier novembre.

Les influences

Les grandes influences qui ont contribué à la hausse des exportations depuis le début de 1966 se manifesteront pour la plupart au cours des mois à venir. Vu la rationalisation constante de la production nord-américaine dans le secteur de l'automobile, les exportations de produits automobiles augmenteraient davantage au cours de la nouvelle année de production. Les dispositions contractuelles en vigueur prévoient d'ici la fin de l'année de fortes expéditions de blé. En général, les perspectives d'expansion soutenue aux Etats-Unis et dans la plupart des marchés d'outre-mer demeurent favorables.

L'honorable R. Winters a déclaré que le gouvernement fera tout son possible pour conserver un climat où les exportateurs établis et les aspirants pourront de plus en plus adapter leurs produits au potentiel des marchés étrangers. Comme toujours, les milieux commerciaux pourront recourir aux services des délégués commerciaux. Les missions et les foires commerciales, qui ont joué un rôle fort utile dans la stimulation des exportations, sont en voie de multiplication. D'autre part, la Société d'assurance des crédits à l'exportation continuera d'offrir ses services afin de permettre à nombre de producteurs canadiens de financer un volume croissant d'exportations.

Les responsables

Ces chiffres démontrent que les fondements de notre économie reposent sur de solides bases. S'inspirant des théories de Keynes, les technocrates fédéraux savent quels sont les leviers qu'il convient d'actionner pour freiner au besoin, accélérer à l'occasion et maintenir en tout temps le rythme global de l'activité économique du pays. Et si ce mécanisme devait un jour être faussé, c'est par les exigences de plus en plus marquées de certains groupements et syndicats ouvriers. Au train où vont les choses, ils s'achèment vers la redoutable responsabilité d'avoir été la cause de la prochaine crise économique.

Message de la Fête du travail

M. Lesage voit l'avenir en noir pour les travailleurs

Le chef de l'opposition, M. Jean Lesage entrevoit des jours sombres pour la population en général et pour les travailleurs en particulier, avec l'avènement du gouvernement de l'Union nationale.

C'est le sens des remarques que contient le message que l'ancien premier ministre du Québec adresse à la population à l'occasion de la Fête du travail.

M. Lesage dit qu'en jetant un coup d'oeil en arrière, on constate que la classe ouvrière a plus obtenu en six ans de gouvernement libéral qu'elle n'en avait reçu en seize ans du régime antérieur: nouveau Code du travail, reconnaissance du syndicalisme dans la fonction publique, droit de grève dans les services publics et enfin salaire accru et quelquefois même plus que doublé.

Mais l'avenir apparaît sombre selon M. Lesage: "Songez un peu à la façon dont le gouvernement actuel a agi dans la grève des hôpitaux, réfléchissez un peu aux déclarations faites par le Premier ministre concernant la nécessité d'amender le Code du travail en par-

ticulier en ce qui touche le droit de grève. Songez à l'inefficacité du gouvernement à régler certaines grèves comme celle du textile. Enfin arrêtez-vous surtout à la perspective de la renaissance du monstre qu'est le patronage qui montre déjà la tête un peu partout au Québec".

Le pavillon du Québec

La maquette du pavillon du Québec à l'Expo 67 sera en montre à l'Exposition provinciale de Québec, du 1er au 11 septembre.

La population du Québec pourra donc admirer à l'avance ce pavillon qui présente plusieurs caractéristiques originales. Les parois extérieures, par exemple, sont constituées d'un verre qui, le jour, réfléchit la lumière et, la nuit, laisse voir les éléments d'exposition à l'intérieur. On peut mieux imaginer le caractère spectaculaire de ce pavillon si l'on sait qu'il sera entouré d'eau.



Au coeur de la Cité

Vous êtes près de tout lorsque vous descendez à l'hôtel Lord Simcoe de Toronto — des théâtres, des magasins, des clubs — et même du métro qui se trouve à votre porte. Profitez au maximum de votre séjour à Toronto — descendez à l'hôtel Lord Simcoe. Chambres simples à partir de 7.50. Chambres pour deux à partir de 12.50.

HÔTEL LORD SIMCOE

University & King Street (au métro) Tél.: 362-1848

QUI, POURQUOI, COMMENT

SONDAGE DE MARCHE

par

Jean-Claude de BROUWER

La construction pratique d'un échantillonnage

Nous espérons que vous avez passé d'excellentes vacances et que vous êtes passé du repos "forcé" à une activité débordante sous l'emprise de votre belle énergie. Sous ces heureuses auspices nous proposons donc la présentation de la construction d'un échantillonnage.

Vous vous rappelez certainement notre aimable exemple la compagnie "Allbutter Ltd.", qui a des problèmes avec le marché des consommateurs du Québec. En effet, ceux-ci ne veulent décidément pas acheter autant l'un des produits alimentaires que ne le font les consommateurs des autres provinces du Canada. En d'autres mots, il y a une mévente dont il y a lieu de connaître les raisons.

La phase exploratoire a déterminé qu'il convenait d'interroger un échantillon du marché et dans ce but un questionnaire avait été préparé. Puisque nous avons dit qu'il y avait une différence entre le marché du Québec et celui des autres provinces, la direction de "Allbutter Ltd." et le spécialiste de recherche de mise-en-marché décidèrent d'un commun accord des adresses à un échantillon jumeau. L'on décida arbitrairement que l'Ontario servirait d'échantillon jumeau à celui de la province de Québec. De cette manière, les différences entre ces deux marchés pourraient être aisément mesurées.

De manière à éviter des frais trop considérables, l'on convint de se contenter des marchés des villes d'une certaine importance pour chaque échantillon, la raison de cette restriction arbitraire étant que, pour les produits pâtisseries, la ménagère citadine n'est pas aussi intéressée que la ménagère rurale de faire de la pâtisserie.

De plus, l'on décida de se restreindre aux villes ayant une certaine influence régionale. L'on obtint ainsi, pour la province de Québec, une dizaine de villes, y compris les régions métropolitaines de Montréal et de Québec. En Ontario, le problème était différent, du fait du grand nombre de centres industriels dans le sud de l'Ontario. L'on sélectionna pourtant une dizaine de villes susceptibles d'être comparables à celles de Québec précédemment sélectionnées.

Pour l'ensemble des villes de chaque province, l'on détermina un nombre d'environ 600 entrevues. Ces entrevues furent réparties proportionnellement à la densité de la population de chacune des villes comparées au total des villes sélectionnées pour chaque province. Au cours de ce travail, l'on découvrit que la population de Montréal l'emportait de loin sur n'importe quelles autres villes du Québec combinées. Pour compenser cette disproportion, l'on décida de la renverser afin d'obtenir un nombre d'entrevues suffisamment valables pour chacune des villes sélectionnées. L'on obtint ainsi un peu plus de 200 entrevues pour Montréal, environ 200 pour Québec, une bonne cinquantaine pour Sherbrooke, Hull et Trois-Rivières, et entre 20 et 40 entrevues pour Chicoutimi, Rouyn-Noranda et Rimouski. Pour l'Ontario, l'on décida de faire également 200 entrevues à Toronto, une cinquantaine à Cornwall, une centaine à Hamilton, environ 150 à Ottawa, etc.

L'on examina alors dans chacune de ces villes les endroits où s'ef-

fectua la plus grande consommation alimentaire. Supposons pour Montréal, par exemple, que du fait de la concentration de la population dans certains quartiers nous puissions sélectionner une cinquantaine de secteurs. En fonction même de

cette densité, les 200 entrevues prévues furent réparties proportionnellement. Enfin, comme il convenait de choisir au hasard les personnes à interroger et qu'il fallait que chaque personne eût une chance d'être interrogée, l'on élaborait une méthode de sélection aléatoire.

Tout d'abord, le point de départ des entrevues fut choisi au hasard pour chaque secteur. A cet effet, une liste de points cardinaux ainsi que du centre fut établie et l'on tira au sort un endroit du départ des entrevues. A titre d'exemple pratique: nous voilà donc arrivés au secteur numéro 3 de Montréal. Le tirage au sort nous indique que le départ aura lieu au nord-est du secteur. Pour se déplacer du nord-est, l'enquêtrice aurait encore le choix entre prendre la rue à gauche, à droite ou en face du point de départ. Pour décider de sa direction, elle choisira avec l'aide d'un dé cette direction. La voici dans la rue où

son travail commencera effectivement.

Supposons à présent qu'il y ait 10 rues de 200 maisons dans son secteur. Elle a donc la possibilité d'interroger 2,000 personnes, mais voilà il ne lui faut en interroger que seulement 20, soit un centième. Elle se servira, cette fois, d'une table de nombres aléatoires, c'est-à-dire de nombre inscrits totalement au hasard sur une feuille, et choisira le premier nombre inscrit sur cette table, supposons le chiffre 6. Elle sonnera par conséquent à la sixième maison qui se trouvera sur sa route. Comme il s'agit du chiffre 6, l'on dira que cette maison devra avoir un nombre pair; si ce nombre avait été 11, par exemple, elle aurait pris la onzième maison de chiffre impair de l'autre côté de la rue, et ainsi de suite.

Arrivée à un croisement, l'enquêtrice prendra alors, toujours suivant le dé, à gauche ou à droite

la rue suivante et poursuivra ainsi son travail jusqu'à ce qu'elle obtienne les 20 entrevues prévues pour son secteur.

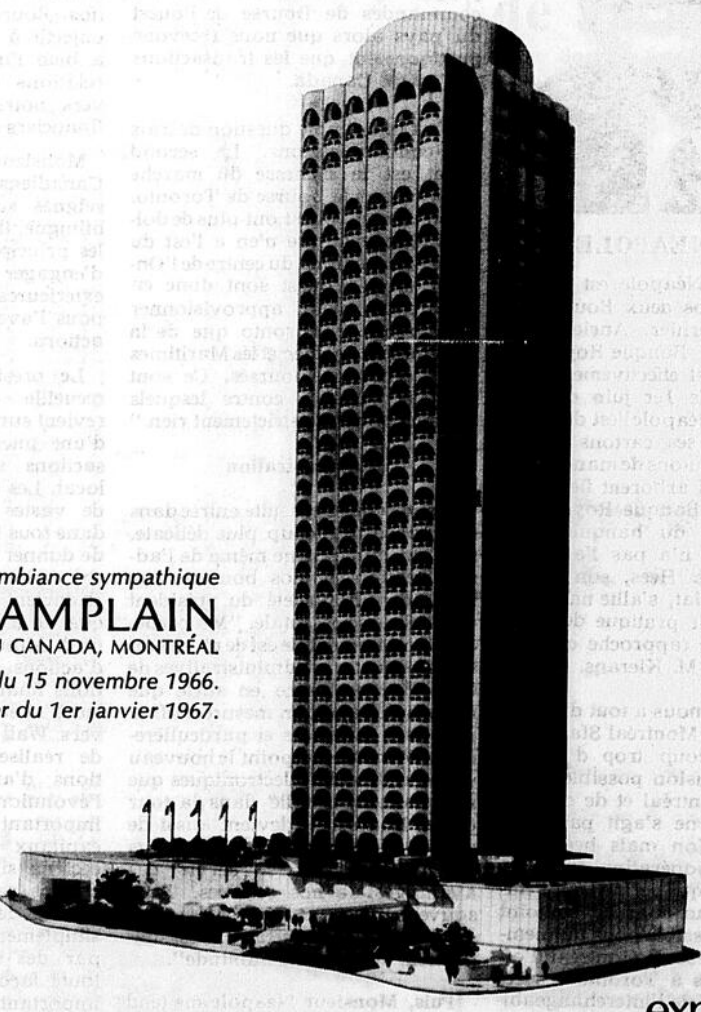
Il est évident que cette méthode ne peut s'appliquer aussi aisément que c'est écrit, et que l'enquêtrice aura à faire face à de multiples problèmes. L'on s'efforce généralement de prévoir ces problèmes de telle sorte que la qualité de l'échantillonnage soit toujours préservée. Ces problèmes peuvent être les suivants:

1. "impasse" - dans ce cas-là, l'enquêtrice effectuera son travail jusqu'au bout de l'impasse et devra ensuite revenir sur ses pas au croisement et retrouver une nouvelle direction à partir de cet endroit.

2. "nombre aléatoire trop élevé" - l'enquêtrice peut tomber sur un nombre qui l'amènerait à dépasser un croisement. Dans ce cas, la dé-

(Suite à la page 16)

Le Château Champlain, un hôtel qui sera de caractère cosmopolite, accueillera à Montréal des visiteurs de tous les coins du monde.



Ambiance sympathique

LE CHÂTEAU CHAMPLAIN

PLACE DU CANADA, MONTRÉAL

Nombre limité de chambres disponibles à compter du 15 novembre 1966.

Toutes chambres disponibles à compter du 1er janvier 1967.

Canadien Pacifique

TRAINS/CAMIONNAGE/BATEAUX/AVIONS/HÔTELS/TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

expo67

CANADIEN PACIFIQUE
COMMISSAIRE

COUP D'OEIL À LA BOURSE

	LUNDI 29	MARDI 30	MERCREDI 31	JEUDI 1	VENDREDI 2 11 h.
MONTREAL	LES VENTES SE MULTIPLIENT Tr.-Canada P.L. 26.50 - 1.12 Alcan 28.62 - 1.87 Bque de Mont. 54.00 - 1.00	STABILISATION Alcan 29.75 + 1.12 Denison 33.50 + 1.00 Bque Royale 68.00 + 1.00	UNE REPRISE S'ANNONCE Bque Mont. 55.50 + 1.00 B.N.E. 66.00 + 2.50	Nombreuses transactions C.P.R. 56.75 + 1.50 Moore 78.00 - 1.25 Tr. Canada P.L. 26.00 - 1.12	MARCHE HESITANT
INDUST	143.77 - 1.73	143.64 - 0.13	144.78 - 1.14	145.27 + 0.49	145.36 + 0.09
TORONTO	Les huiles durement touchées Banff 10.25 - 0.87 INCO 83.25 - 2.25 Massey F. 26.50 - 1.00	CONSOLIDATION B. C. Forest 20.00 - 1.37 Argus' B' 16.00 - 2.50 McIntyre 94.00 - 10.00	L'OPTIMISME REVIENT Pine Point 56.00 + 4.75 INCO 85.37 + 1.37 Cominco 36.62 + 1.25	FERMETÉ DES MINES Fraser 23.00 + 1.00 Investor "A" 11.50 + 1.25 INCO 84.00 - 1.12	VOLUME TRES RESTREINT
METEAUX HUILES	85.82 - 0.92 95.79 - 2.79	86.29 - 0.47 95.97 + 0.18	87.16 + 0.87 96.91 + 0.94	88.67 + 1.51 97.21 + 0.30	88.25 - 0.42 97.66 + 0.45
NEW YORK	DEGRINGOLADE	HAUSSE après nombreuses hésitations	FORTE REPRISE	3ième jour de HAUSSE	NOUVELLE BAISSE
DOW JONES	767.03 - 13.53	775.72 + 8.69	788.41 + 12.69	792.09 + 3.68	786.80 - 5.29

Neapole et Ostiguy : avantages d'une Bourse nationale

par Jacques ROLLAND

La fusion de la Bourse de Montréal avec celle de Toronto est-elle possible? Est-elle avantageuse?

Les journaux du Québec n'ont pas manqué de faire écho aux propos tenus par M. Néapole président de la Bourse de Montréal à un journaliste du Montréal Star. M. Néapole aurait déclaré à ce journaliste qu'il serait souhaitable que la Bourse de Montréal se rapproche de celle de Toronto en vue de l'établissement d'un marché commun.

Les Affaires ne peut être indifférent à ces propos. C'est pourquoi,

nous avons tenu à rencontrer M. Néapole qui a bien voulu nous préciser sa pensée et rectifier selon lui l'importance démesurée que le Star aurait donnée à certaines de ses déclarations.

L'idée d'une bourse nationale n'est pas nouvelle. M. Jean Paul Ostiguy, président de la Chambre de Commerce du Québec et président sortant de l'Association des courtiers en valeurs mobilières s'est depuis longtemps rallié à la cause d'une bourse nationale. Nous avons donc cru bon de demander à M. Ostiguy de nous éclairer à ce sujet.



C.-B. NEAPOLE

Charles B. Néapole est devenu président de nos deux Bourses, le 20 janvier dernier. Ancien vice-président de la Banque Royale du Canada, il s'est effectivement joint à la Bourse le 1er juin dernier. Banquier, M. Néapole l'est demeuré jusques dans ses cartons d'allumettes et ses boutons de manchettes, deux items qui arborent fièrement le lion de la Banque Royale. Le grand sourire du banquier qui, heureusement, n'a pas l'ampleur de celui de M. Hees, son prédécesseur immédiat, s'allie naturellement à l'esprit pratique de réformateur qui se rapproche quelque peu de celui de M. Kierans.

M. Néapole nous a tout d'abord affirmé que le Montréal Star avait accordé beaucoup trop d'importance à une fusion possible de la Bourse de Montréal et de celle de Toronto. "Il ne s'agit pas a-t-il dit, d'une fusion mais beaucoup plus d'une coopération entre les deux Bourses qui permettrait l'établissement d'un marché conjoint où il serait possible pour un membre de la Bourse de Montréal d'offrir ses valeurs à Toronto et vice-versa. Il s'agit de l'interchangeabilité des marchés et non d'une fusion. Sur cette déclaration, M. Néapole s'arrête: "Ceci n'est pas une de mes préoccupations immédiates,

notre bourse a besoin de vitalité et de réformes; le reste viendra en temps et lieu et vous pouvez être assuré que, lorsqu'il sera question d'un marché conjoint, je ne serai plus là et peut-être serez-vous vous-même à l'approche de la retraite."

J'ai ensuite demandé à M. Néapole à quoi il attribuait la popularité du marché de Toronto. "Deux points sont ici à retenir; tout d'abord la situation géographique de Toronto lui attire les commandes de Bourse de l'ouest du pays alors que nous recevons pratiquement que les transactions de l'est du Canada.

C'est une simple question de frais de communications. Le second point est la richesse du marché desservi par la bourse de Toronto. L'Ontario et l'ouest ont plus de dollars chez eux que n'en a l'est du pays. Les régions du centre de l'Ontario et de l'ouest sont donc en mesure de mieux approvisionner le marché de Toronto que de la province de Québec et les Maritimes nourrissent nos bourses. Ce sont là deux facteurs contre lesquels nous ne pouvons strictement rien."

Administration

L'entrevue est ensuite entrée dans une phase beaucoup plus délicate, celle du dynamisme même de l'administration de nos bourses. Sur ce point, l'honnêteté du président de la Bourse est totale. "Ma préoccupation immédiate est de réorganiser les structures administratives de cette Bourse; faire en sorte que notre bourse soit en mesure d'offrir plus aux courtiers et particulièrement de mettre au point le nouveau système de cotes électroniques que nous avons installé dans la tour de la Bourse. Il devient aussi de plus en plus impératif d'inciter tous les courtiers à se servir des avantages de nos services. Trop souvent, on a tendance à recourir de Toronto. Chez certains, c'est simplement devenu une habitude."

Puis, Monsieur Néapole me tend un rapport d'une société de comptables agréés et me demande de lire un paragraphe des conclusions de cette firme. On y dit que le nouveau

président de la Bourse devra consacrer toute ses activités à l'administration tout en délaissant quelque peu pour l'immédiat du moins, les relations extérieures.

Bourse Internationale

Monsieur Néapole n'entend pas cependant abandonner complètement ses tâches extérieures. Il croit fermement que vieux rêve de M. Kierans, soit la venue de nombreuses entreprises étrangères sur nos Bourses, est et demeure un objectif à court terme. M. Néapole a bien l'intention d'employer ses relations bancaires pour diriger vers notre bourse l'attention des financiers étrangers.

Monsieur Néapole veut que les Canadiens français soient renseignés sur la Bourse. Excellent bilingue, il se propose de rencontrer les principaux milieux d'affaires et d'engager un expert en relations extérieures pour promouvoir chez nous l'avantage d'investir dans des actions.

Le président de la Bourse se recueille quelques moments et revient sur le thème du début. L'idée d'une interchangeabilité des transactions n'est pas un problème local. Les Canadiens ont développé de vastes institutions financières dans tous les domaines et il importe de donner à ces institutions un marché à la grandeur de leur taille. Il devient de plus en plus compliqué de transiger, tant à Toronto, qu'à Montréal, d'important blocs d'actions. De nombreuses institutions financières délaissent nos valeurs canadiennes pour se tourner vers Wall Street où il est possible de réaliser d'importantes opérations d'arbitrage sans déranger l'évolution des cours. Il est donc important d'endiguer ces fuites de capitaux vers l'étranger. Certes, ceci ne signifie en rien que nous devons reléguer aux oubliettes la Bourse de Montréal, nous devons simplement élargir notre marché par des ententes réciproques. De toute façon, je vous le répète, si important que ce problème soit, il en existe de plus immédiats et par conséquent de plus importants. Je crois fermement à l'avenir de notre Bourse.



J.-P. OSTIGUY

Jean-Paul Ostiguy est un ardent avocat d'une Bourse nationale même au prix d'une fusion de la Bourse de Montréal avec la Bourse de Toronto. "Seul l'intérêt de l'investisseur prime. Pour bien servir un investisseur ou un acheteur, lorsque le montant de la transaction est substantiel, on se doit d'offrir les valeurs à Montréal et à Toronto. Ce n'est pas une question de préférence, c'est une question d'efficacité."

"Quand une valeur boursière est devenue nationale, comme le sont la majorité des actions des grandes entreprises canadiennes, il importe qu'elle soit transigée sur un marché unique, où l'investisseur est assuré en tout temps de trouver un prix juste."

Monsieur Ostiguy cite ici le cas de sa propre firme Morgan Ostiguy et Hudon, qui à la fin de 1964, s'est porté acquéreur d'un siège à la Bourse de Toronto. "La politique d'offrir ou d'acheter des valeurs sur les deux marchés, a-t-il dit n'est pas un détail superflu, puisque dans 20 à 40 p.c. des cas des diverses valeurs, nous devons vendre ou nous approvisionner à Toronto même. Remarquez bien qu'il ne s'agit pas d'un problème montréalais. C'est aussi un problème à Toronto; la Bourse de Montréal quoique moins impor-

tante que la Bourse de l'Ontario est et demeure essentielle. Toutes les firmes torontoises importantes maintiennent un siège à la Bourse de Montréal. Certains courtiers torontois ont même seulement un siège à la Bourse de Montréal. Un siège dans la ville-reine se transige présentement aux environs de \$100,000 tandis qu'à Montréal, le prix n'est que de \$40,000. Il faut naturellement ajouter qu'un courtier qui fait de nombreuses transactions sur les titres miniers est aussi membre de la bourse canadienne, ce qui lui en coûte \$10,000."

L'idée que se fait M. Ostiguy d'une bourse nationale, ne concerne pas seulement à Montréal et Toronto. Les autres bourses canadiennes, Winnipeg, Calgary et particulièrement Vancouver ne sont pas à négliger. "Ce qu'il nous faut c'est une bourse nationale qui possède par exemple cinq planchers de transactions où sont transmises en même temps toutes les offres d'achats ou de vente. Une telle centralisation aurait l'avantage de développer au Canada un marché puissant pouvant accommoder l'arbitrage des institutions financières canadiennes. Ces dernières, à cause de l'exiguïté de nos marchés, préfèrent souvent transiger à New-York où elles sont assurées de trouver une conclusion rapide de leurs achats ou ventes."

Bourse régionale

"Ceci ne signifie pas que l'idée d'une bourse régionale doit être abandonnée. Une bourse régionale convient aux entreprises qui n'ont que trois ou quatre cents actionnaires concentrés dans une région du pays. La bourse régionale est en somme une bourse de départ pour la petite entreprise principalement."

Lorsque les actionnaires se multiplient et se dispersent dans plusieurs régions, le temps est alors venu pour cette entreprise de demander son inscription à la bourse nationale."

"Il ne faut pas ici jouer sur les sentiments nationalistes et sur les rivalités entre villes. Il convient d'adopter une position rationnelle qui puisse donner à l'investisseur, complète satisfaction. Une bourse n'est pas là pour l'orgueil d'une ville mais pour servir les investisseurs. Ceux-ci seraient désormais mieux servis par une bourse d'envergure nationale."

"Mon attitude, de préciser M. Ostiguy, n'en est pas une de défaitisme. Je ne demande pas la création d'une bourse nationale parce que Montréal est en perte de vitesse. Au contraire, Montréal tire bien son épingle du jeu, surtout lorsque les transactions se dirigent vers le marché des valeurs industrielles. Montréal est et demeurera l'une des principales bourses du continent nord-américain. Elle croît aussi rapidement que sa rivale Toronto. Certes Montréal a dû céder beaucoup de terrain à la fin de la dernière guerre."

Trop Catholique

Nous avons été plus catholiques que le Pape. Alors que Toronto facilitait l'inscription de valeur minières en bourse et encourageait le financement des entreprises pétrolières de l'ouest, nous préférons garder notre nez plus propre. Remarquez bien que chez nous il n'a pas eu de scandales comparables à ceux de Toronto.

Encore une fois, je le souligne, une bourse nationale doit être abordée sur un plan rationnel. On étudie présentement en France la possibilité de fusionner les petites bourses régionales avec celles de Paris. En Angleterre, on parle de fédération des bourses et aux Etats-Unis on suggère que la Bourse de New York ait des "planchers" dans plusieurs villes du pays. Tous les pays se rendent compte de l'importance d'avoir un marché national et d'uniformiser les lois auxquelles sont assujetties les bourses ainsi que leurs règlements.

Fluctuations



perspectives

La reprise durera-t-elle ?

Cette semaine fut marquée par un regain de confiance des investisseurs ou, tout au moins, des spéculateurs à court terme. Cependant au moment où nous écrivons ces lignes, la Bourse de New-York a

très mal débuté la matinée de vendredi dernier.

Lundi dernier, les cours boursiers atteignaient leur point le plus bas depuis le début de janvier 1964. C'est donc dire qu'en moins de

sept mois, deux années de hausse presque continuelle a été pratiquement annulée.

Au total, la semaine dernière, le marché, tel qu'exprimé par l'indice Dow Jones qui se situe à 786,80, a grimpé de 12 points.

Le marché paraît encore très hésitant surtout lorsqu'une hausse porte l'indice Dow-Jones au niveau de 790-800. A ce moment-là, le marché paraît incapable de franchir ce mur psychologique.

D'autre part, selon les techniciens et les statisticiens, le marché connaîtrait une nouvelle vigueur aux environs de 760 750. En fait mardi dernier qui fut un jour irrégulier à New-York, l'indice Dow-Jones n'a pas descendu en-dessous de 762.

D'après les expériences des années passées, on peut s'attendre à ce que le marché boursier oscille pendant un certain temps entre les niveaux de 760 et 800. Toute percée au-delà de 800 pourrait susciter chez les spéculateurs assez d'enthousiasme pour amorcer une véritable reprise. Cependant s'il fallait que le marché baisse sous le niveau de 760, la baisse risquerait de se poursuivre. Advenant un tel cas, les techniciens prévoient généralement qu'une reprise n'aura pas lieu avant d'atteindre le niveau de 700-725.

Toutes ces idées constituent les théories de bases d'un très grand nombre de spéculateurs et d'arbitragistes qui accordent une importance considérable aux études graphiques.

La reprise de la semaine dernière nous apparaît comme une reprise purement technique, c'est-à-dire un élan temporaire provoqué par la venue de spéculateurs qui, dès qu'ils récolteront de légers profits, s'empresseront de liquider.

Ce qui est particulièrement ennuyeux, c'est que la reprise n'a fait suite à aucune bonne nouvelle. La seule nouvelle économique d'importance aux Etats-Unis la semaine dernière a été la révélation que le trésor américain avait perdu une forte quantité d'or en juillet dernier. Cette nouvelle qui met en relief l'un des principaux problèmes de l'économie américaine, n'avait rien pour susciter l'enthousiasme du public.

A New-York tout comme au Canada, le rapport prix-bénéfice moyen des valeurs est de 14.5. Ce rapport semble encore trop élevé si on tient compte du fait que nous vivons dans un climat incertain, où l'optimisme a facilement tendance à tourner au pessimisme.

Les titres vedettes la semaine dernière étaient rares. Plusieurs titres ont connu des variations considérables mais au total ils n'ont guère perdu ou gagné. McIntyre Porcupine Mines a fermé à \$94.00 soit une perte de \$10 en une semaine. De nombreuses rumeurs voulaient que des intérêts associés à la Superior Oil des Etats-Unis se battent pour obtenir le contrôle de McIntyre. Superior Oil a déjà acheté de Power Corporation 200,000 actions McIntyre, soit un intérêt de 8 p.c. Ces actions ont été achetées il y a deux mois au prix de \$100.50 alors que les actions de McIntyre se transigeaient à \$84.00 sur le marché. De nombreuses rumeurs n'ont pas tardé à circuler et l'action a grimpé de \$84 à \$108 en un mois. McIntyre possède une mine d'or qui s'épuise rapidement. Son principal actif est un intérêt de 33 p.c. dans Falconbridge, un important producteur de nickel et le siège d'un petit empire minier très diversifié.

Produits Corsaire

Exclusivité de Jacquar

La Société Jacquar, filiale du groupe Sogena, annonce la mise en marché d'une gamme complète et exclusive de produits de toilette pour hommes.

Avec les produits "CORSAIRE", la Société Jacquar entend prendre une part du marché canadien en produits de toilette de l'ordre de 300 millions de dollars.

"Il était urgent, a dit M. Jacques Carrière, président de la Société Jacquar qu'une compagnie entièrement canadienne s'installe au rang qui lui revient comme fabricant de produits de toilette pour hommes."

**MARION,
ROBIC & ROBIC**

ci-devant

MARION, MARION

fondée en 1892

- Brevets d'invention

• Marques de commerce

- **Droits d'auteur**

en tous pays

de la loi de 1901

2100 rue Drummond

MONTREAL 25

341 000 0150 50 54

Fluctuations des bourses de Montréal et de Toronto

publiée avec
la collaboration du

Financial Times OF CANADA

COTE À MIDI
2 septembre 1966

INDUSTRIELS

[illegible]

Moyennes de la semaine

[illegible]

Bourse et placement

par Jacques Rolland

Assistera-t-on à un retour à l'or ?

Quelles sont les chances d'un retour à l'or, tel que le suggère le président de Gaulle? Comme on le sait, de Gaulle depuis quelques années délaisse de plus en plus le dollar américain et maintient presque la totalité des réserves françaises de change en or. L'or représente presque 90 p.c. des réserves françaises de change étranger. La France n'est pas le seul pays à poursuivre cette politique, en 1965 elle ne fut responsable que de 50 p.c. des conversions de dollars américains en or. Tous les pays de l'Europe occidentale, à l'exception du Danemark, ont fait d'importantes conversions de dollars en précieux métal. Au Canada, nous faisons tout à fait exception, puisque notre pays vend de façon régulière de l'or au gouvernement américain en échange de dollars américains.

Ces conversions du dollar en or témoignent parfaitement de la méfiance des peuples du monde en la solidité éternelle des dollars américains. Au surplus, la détention de l'or, de préférence aux dollars américains, est intimement liée à la possibilité d'une réévaluation de l'or.

Le champion et le plus ardent supporteur d'une réévaluation de l'or est l'économiste français, Jacques Rueff. Lors d'un colloque tenu à Paris, au début de juillet dernier, il n'a pas hésité à déclarer que les Etats-Unis poursuivaient en ce moment une politique qui allait amener tôt ou tard le monde à une crise du genre de celle de 1930. Fait étonnant, un autre invité de ce colloque, l'économiste américain et professeur à l'université de Yale, Robert Triffin, a pleinement approuvé les affirmations de Rueff.

Ce que Triffin et Rueff ne peuvent admettre, c'est le mode de financement adopté par les Etats-Unis pour pallier au large déficit à la balance des comptes courants américains. Les dollars américains furent présentement les Etats-Unis, non pas à cause d'un déficit de leur commerce, c'est-à-dire d'un trop grand nombre d'importations de marchandises en relations avec les exportations américaines, mais principalement à cause de l'exportation de capitaux à travers le monde. Ce large déficit qui dépasse \$2 milliards se finance naturellement grâce au système monétaire international lui-même. En effet, à partir du moment où les nations du monde acceptent le dollar américain comme instrument international de paiement, les dollars américains qui fuient vers les pays étrangers constituent entre les mains de ceux-ci des créances sur le gouvernement américain. C'est en somme l'acceptation en principe et en pratique que les déficits des Etats-Unis sont perpétuellement financés par les autres gouvernements du monde sans qu'on atteigne une limite. Le système n'avait pas d'inconvénients profonds quand les réserves d'or du gouvernement américain étaient suffisantes pour appuyer les créances étrangères. Longtemps, les Etats-Unis ont possédé assez d'or pour assumer la conversion totale des dollars américains détenus par les banques, à raison de une once d'or pour \$35.00 américain. Or voici maintenant que les Etats-Unis n'ont plus assez d'or pour faire face à une telle conversion. Dans ces conditions, le financement de tout nouveau déficit américain devient donc un acte de pure confiance dans la possibilité de voir les Etats-Unis rétablir un sain équilibre et augmenter leurs réserves d'or. Certains pays, comme le Canada, ont gardé une confiance totale, d'autres, plus méfiants comme la France, commencent à exiger de

l'or du gouvernement américain et non plus des promesses. Une chose est sûre, c'est que le pays qui possède la responsabilité de maintenir le crédit d'une monnaie internationale comme le dollar, ne peut se permettre d'opérer continuellement à déficit.

Pour Rueff et le gouvernement français, la solution est simple. Les réserves américaines d'or sont présentement de l'ordre de \$13.5 mil-

liards de dollars. Or depuis la fixation du prix de l'or aux E.U., \$35 en 1934, les prix dans le monde ont plus que doublé. Si on doublait présentement le prix de l'or, les réserves d'or du gouvernement américain vaudraient non pas \$13.5 milliards, mais bien \$27 milliards, montant qui serait suffisant pour garantir toutes les dettes des Etats-Unis et qui réduirait considérablement les sorties d'or chez nos voisins, puisque pour un même déficit, il sortirait du pays deux fois moins d'or. Les Etats-Unis seraient alors en mesure d'assainir eux-mêmes leurs finances; et même, s'ils ne le faisaient pas, il ne mettrait plus en danger l'équilibre mondial puisque le montant d'or en circulation serait alors suffisant pour les transactions internationa-

les sans recourir au dollar américain.

Cet argument semble parfaitement logique. Au train où les choses vont, on devrait s'attendre à une réévaluation imminente de l'or et naturellement à une dévaluation du dollar américain. Mais plusieurs économistes sont convaincus qu'une réévaluation de l'or ne donnerait que des résultats tout à fait temporaires. L'offre de nouvel or dans le monde est restreinte; géographiquement, elle est limitée presque à deux pays: l'Afrique du Sud et la Russie.

Or les régimes politiques de ces deux pays ne peuvent former aux yeux de plusieurs économistes, selon Robert Triffin, les assises d'un système stable, d'autant plus qu'un retour complet à l'or nous

mettrait pour ainsi dire à la merci de pays étrangers lorsque nous aurions besoin de nouvel or pour financer l'accroissement des transactions commerciales dans le monde. Il importe, selon Triffin, de diminuer l'importance du rôle de l'or dans le commerce international et de se tourner vers une sorte de monnaie internationale appuyée sur les ressources d'une dizaine de nations les plus riches.

Sous ce système, l'avoir-or de ces pays, supplémenté par un dépôt en monnaie nationale, serait déposé auprès du Fonds monétaire international qui garantirait l'émission d'une nouvelle monnaie dont chacun des pays aurait une tranche proportionnelle à sa mise de fond auprès du fonds monétaire.

2.5	13.3	34	27 1/2	Crain	40	72	Dec	2.15	Jun 1.05	28 1/2	28	11
3.4	18.0	74	6 1/2	Credit Fon	1.75	2.00	Dec	2.05	Jun 1.05	30	55	2
8.3	2.8	9	7	Credit M-G	40	60	Dec	2.05	Jun 1.05	30	55	2
2.7	8.5	7	4.95	L. restorbank	1.15	1.15	Dec	2.05	Jun 1.05	30	55	2
2.4	11.7	136	115	Cr. T. 1/2	3.00	3.00	Dec	2.05	Jun 1.05	30	55	2
4.1	13.6	63 1/2	48	Cr. T. 1/2	1.80	2.00	Dec	2.05	Jun 1.05	30	55	2
4.0	11.0	16	3.00	Cr. Zeller	2.00	2.00	Dec	2.05	Jun 1.05	30	55	2
5.6	12.8	29 1/2	21 1/4	Cr. Zeller	1.25	1.25	Dec	2.05	Jun 1.05	30	55	2
2.2	13.6	16 1/2	13	Crush Int	34	30	Dec	2.05	Jun 1.05	30	55	2
2.9	4.0	5.50	3.70	Cygnus A	10	10	Dec	2.05	Jun 1.05	30	55	2
5.1	23	7	19 1/4	" 5 1/2 pld	1.10	1.10	Dec	2.05	Jun 1.05	30	55	2
2.9	9.7	17 1/2	13	Dale Ross	35	40	Dec	2.05	Jun 1.05	30	55	2
6.5	101	100	100	Dale Ross	35	40	Dec	2.05	Jun 1.05	30	55	2
7.4	101	100	100	Dale Ross	35	40	Dec	2.05	Jun 1.05	30	55	2
6.5	101	100	100	Dale Ross	35	40	Dec	2.05	Jun 1.05	30	55	2
4.8	25.0	27	23	Digital ACC	5.50	5.50	Dec	2.05	Jun 1.05	30	55	2
4.1	10.6	2.80	1.50	Digital ACC	5.50	5.50	Dec	2.05	Jun 1.05	30	55	2
8.9	14	10 1/2	8	Digital ACC	5.50	5.50	Dec	2.05	Jun 1.05	30	55	2
2.3	29.2	11 1/4	6	Digital ACC	5.50	5.50	Dec	2.05	Jun 1.05	30	55	2
3.4	12.5	39 1/2	29	Digital ACC	5.50	5.50	Dec	2.05	Jun 1.05	30	55	2
DOMINION												
2.0	50.0	25	24 1/2	D Ang Inv	431	40	64Apr	44		18	26	
5.2	101	94	100	D Ang Inv	431	40	Apr	29.22		19	18 1/2	+ 3 1/2
4.9	6.8	28 1/2	18	D Bridge	50	90	Oct	2.72		67	66	+ 1
1.6	67	58 1/2	3.00	D Electra Ints	1.03 1/2	1.03 1/2	64Mar12m.79			3.50	4.40	
5.7	8.3	12 1/2	10	D Coal pld	1.00	1.00	Dec	1.27		10 1/2	11	
10.6	16	16	16	D Corsef	60	60	Dec	1.27		30 1/2	33	
5.8	32	25 1/2	21	D Elect	60	60	Dec	1.27		15 1/2	14 1/2	
2.6	18.6	19 1/2	14 1/2	D Elect	60	60	Dec	1.27		9 1/2	9 1/2	
5.3	10.0	97 1/2	7	D Elect	60	60	Dec	1.27		5	5 1/2	
4.6	4.0	40	3	D Foundry	60	60	Dec	1.27		21 1/2	20 1/2	+ 1/2
6.1	10.6	2.80	1.50	D Foundry	60	60	Dec	1.27		14 1/2	13 1/2	+ 1/2
2.9	12.9	29 1/2	21 1/4	D Foundry	60	60	Dec	1.27		13	13	
5.1	14	10 1/2	8	D Glass	60	60	Dec	1.27		2.30	2.00	-30
4.4	20.2	16 1/2	13 1/2	D Glass	60	60	Dec	1.27		7 1/2	7 1/2	
4.5	3.30	1.50	1.20	D Glass	60	60	Dec	1.27		26 1/2	17 1/4	- 2
3.3	24.2	10 1/2	6	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	13 1/2	13 1/2	+ 2 1/2
5.0	25.0	28	17 1/4	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	10 1/2	10 1/2	
2.9	30.3	15 1/2	10 1/4	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	18 1/2	18 1/2	
5.8	31.6	16 1/2	10	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	16 1/2	16 1/2	
3.8	14.5	25 1/2	18 1/2	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
5.8	9.5	21 1/2	16 1/2	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	19 1/2	19 1/2	
5.0	21.2	13 1/2	18 1/2	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
4.3	10.5	38 1/2	27	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
5.4	8.6	130	115	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
5.4	8.6	130	115	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
4.6	8.8	10 1/2	9 1/2	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
6.2	9.1	10 1/2	9 1/2	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
9.1	6.3	10 1/2	9 1/2	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
2.6	24.8	45 1/2	38	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
7.3	9.5	9 1/2	7	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
34.0	10	10	10	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
2.4	7.8	29 1/2	25	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
3.4	24	22	22	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
3.2	18.0	48	42 1/2	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
3.8	10 1/4	5	5	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
5.4	50	45	45	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
5.9	10.3	39	33	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
2.7	25.0	1.50	1.50	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
2.7	15.7	37 1/2	25	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
3.5	9.4	16	12 1/2	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
8.5	8.0	7 1/2	5 1/2	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
10.2	4.7	6 1/2	5 1/2	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
7.1	8.1	12 1/2	9 1/2	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
6.2	12 1/2	9 1/2	9 1/2	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
5.0	9.4	10	10	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
3.9	16.4	11 1/2	8 1/2	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
4.3	18.2	28 1/2	24 1/2	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
5.0	10.3	51 1/2	32	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
2.9	9.6	8 1/2	6 1/2	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
1.0	10 1/4	9	9	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
7.1	18	14	14	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
1.8	5.1	17 1/2	13 1/2	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
5.1	2.3	16 1/2	13 1/2	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
2.4	15.0	33	26	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
3.0	15.8	132	102	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
6.3	13 1/2	9 1/4	9 1/4	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
4.0	10.4	19 1/2	14	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
4.7	18.2	1.85	1.45	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
6.0	9.6	33 1/2	21	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
1.0	13.0	11	8	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
4.1	4.9	6 1/2	4.50	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
3.8	13	8 1/2	7 1/2	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
7.2	8.4	5.00	3.50	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
4.1	9.4	13	8 1/2	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
7.8	8.5	5 1/2	3 1/2	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
2.9	15.5	17	13	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
5.4	1.35	40	30	D Magnes	50	25	Dec	31	Jun .33	28 1/2	28 1/2	
G												
3.3	9.1	20	17	G Autotron	23 1/2	23	64Apr	84		6 1/2	6 1/2	- 1 1/2
2.2	17.2	9	5	G Autotron	23 1/2	23	64Apr	84		8 1/2	8 1/2	
7.3	19.3	115	76 1/2	G Autotron	23 1/2	23	64Apr	84		8 1/2	8 1/2	
9.7	2.00	2.20	2.20	G Autotron	23 1/2	23	64Apr	84		8 1/2	8 1/2	
10.3	2.80	1.85	1.85	G Autotron	23 1/2	23	64Apr	84		8 1/2	8 1/2	
3.3	5.5	40 1/2	33	G Autotron	23 1/2	23	64Apr	84		8 1/2	8 1/2	
3.1	5.8	40	36 1/2	G Autotron	23 1/2	23	64Apr	84		8 1/2	8 1/2	
5.7	9.7	87	87	G Autotron	23 1/2	23	64Apr	84		8 1/2	8 1/2	
5.5	6.00	2.80	2.80	G Autotron	23 1/2	23	64Apr	84		8 1/2	8 1/2	
3.9	9.9	11 1/2	7 1/4	G Autotron	23 1/2	23	64Apr	84		8 1/2	8 1/2	
5.8	20.0	12 1/2	9	G Autotron	23 1/2	23	64Apr	84		8 1/2	8 1/2	
4.9	16.6	18		G Autotron	23 1/2	23	64Apr	84		8 1/2	8 1/2	
4.5	30	12	10	G Autotron	23 1/2	23	64Apr	84		8 1/2	8 1/2	
2.9	15.5	17	13	G Autotron	23 1/2	23	64Apr	84		8 1/2	8 1/2	
5.4	1.35	40	30	G Autotron	23 1/2	23	64Apr	84		8 1/2	8 1/2	
H												
3.4	28.4	16 1/2	11	Hahn pld	90	90	Dec	44	Jun .23	12	12	
5.1	15.0	49	40	Hahn pld	90	90	Dec	44	Jun .23	23 1/2	23 1/2	- 3 1/2
6.0	3.3	32 1/2	24	Hahn pld	90	90	Dec	44	Jun .23	24	24	
18 1/2	14 1/2			Hahn pld	90	90	Dec	44	Jun .23	23 1/2	23 1/2	
36.9	3.75	2.20		Hahn pld	90	90	Dec	44	Jun .23	23 1/2	23 1/2	
1.6	17.0	25		Hahn pld	90	90	Dec	44	Jun .23	23 1/2	23 1/2	
2.2	18.8	32		Hahn pld	90	90	Dec	44	Jun .23	23 1/2	23 1/2	
5.0	9.1	12 1/2		Hahn pld	90	90	Dec	44	Jun .23	23 1/2	23 1/2	
4.9	16.6	18 1/2		Hahn pld	90	90	Dec	44	Jun .23	23 1/2	23 1/2	
11.4	5.4	2.50		Hahn pld	90	90	Dec	44	Jun .23	23 1/2	23 1/2	
5.1	9.3	2.50		Hahn pld	90	90	Dec	44	Jun .23	23 1/2	23 1/2	
4.0	14.9	13		Hahn pld	90	90	Dec	44	Jun .23	23 1/2	23 1/2	
5.1	17 1/2	17 1/2		Hahn pld	90	90	Dec	44	Jun .23	23 1/2	23 1/2	
3.8	67.0	92		Hahn pld	90	90	Dec	44	Jun .23	23 1/2	23 1/2	
5.1	17 1/2	1										

La Cie Bell lancerait une nouvelle émission sous peu

Le récent prospectus de la Compagnie de Téléphone Bell qui est joint avec l'offre faite aux actionnaires de la Maritime Telephone and Telegraph et à ceux de la Brunswick Telephone laisse entrevoir clairement une émission prochaine de droits aux actionnaires de la Bell. A cet effet, il est dit dans le prospectus: "La compagnie a l'intention d'accorder à ses actionnaires, dans les prochains mois, le droit de souscrire à des actions additionnelles du capital de la compagnie, mais la date, les conditions et le prix de cette offre n'ont pas encore été déterminés."

La dernière émission de droits

de la compagnie remonte au printemps de 1964. Les actionnaires d'alors avaient eu le droit d'acquiescer à une nouvelle action de la compagnie au prix de \$38 l'action, pour chaque bloc de 12 actions. Cette offre de droits avait été souscrite jusqu'à concurrence de 99.6 p.c. Au début de mars 1964, lors de l'annonce de cette offre, les actions de la compagnie Bell se transigeaient aux alentours de \$52.50. L'action de Bell cote présentement \$49.50. Au début de cette année, sous l'impulsion d'une refonte de loi régissant le calcul de la rentabilité de la compagnie, l'action Bell avait grimpé de \$54 à \$61. Malheureusement, la dé-

cision de la commission fédérale des transports et des communications n'a pas répondu complètement aux espérances des investisseurs et des analystes financiers. Bell, selon le message annuel du président de la compagnie, M. Marcel Vincent, devait dépenser en immobilisations cette année une somme de \$280 millions de dollars. Il semble probable que ce montant sera plus élevé qu'on l'avait tout d'abord prévu et qu'il sera voisin de \$300 millions. Pour financer ce vaste programme d'expansion, la compagnie a emprunté quelque \$143 millions sous forme d'obligations.

Traditionnellement la dette à long

terme de la compagnie représente environ 40 p.c. de sa capitalisation totale. Ce pourcentage est présentement de 47 p.c., ce qui, évidemment, suggère une nouvelle émission d'actions. Au printemps de 1964, l'offre de droits avait permis à la Bell de recueillir \$85.4 millions. C'est approximativement ce dont la compagnie Bell a besoin cette fois-ci. Plusieurs courtiers spéculent toujours sur la possibilité que la haute administration de la compagnie adopte une politique plus agressive de financement qui donnerait lieu à une forte augmentation de la dette à long terme. Certains souhaitent que la compagnie ait au

moins 50 p.c. de sa capitalisation sous forme d'obligations. Une telle politique aurait pour effet d'augmenter les profits de la compagnie à un moment où celle-ci est aux prises avec une hausse considérable des frais de la main-d'œuvre. On prévoit aussi généralement que l'acquisition de Maritime et de la Brunswick Telephones pourrait à court terme nuire aux profits de Bell. Traditionnellement, Bell ne consolide pas les bénéfices de ses filiales. Seuls les dividendes payés par celle-ci sont comptabilisés dans les revenus de la compagnie.

Winnipeg...

(Suite de la page 1)

Montréal ou, au total, et encore une fois, à condition que les élévateurs aient fonctionné au maximum 19 millions de boisseaux de céréales qui auraient pu être manutentionnées à Montréal et qui l'ont peut-être été en aval de Montréal.

Faut-il rappeler que selon une étude faite il y a quelque temps à Philadelphie, chaque tonne de marchandises diverses manutentionnées dans ce port apportait \$16.21 à l'économie de la région portuaire? Même si la marchandise en vrac ne représente que la moitié du montant, ce n'est pas une raison pour priver la Métropole d'un tel revenu; ce n'est pas une raison non plus pour brimer l'initiative d'une Administration qui doit utiliser toute son imagination à promouvoir la productivité de son entreprise.

Le 60/40%

Un autre règlement arbitraire stipule qu'en tout temps un élévateur à grain ne peut contenir plus de 40% de sa capacité totale en grain américain. Ainsi, même si nos installations portuaires destinées à la manutention des grains étaient inutilisées, même si nous ne prévoyions pas d'arrivées de grain canadien avant plusieurs semaines, le directeur du port devrait refuser le grain américain (en transit pour quelques jours peut-être) s'il constatait que ses entrepôts contiennent déjà 40% de grain américain.

En 1965, cette seule mesure aurait entraîné une perte nette du coût d'opération des élévateurs du port de Montréal de \$2 millions de dollars.

Solution

Le port de Montréal a augmenté considérablement la capacité de ses silos, surtout depuis la création de la Voie Maritime du Saint-Laurent, alors que \$35 millions ont été investis dans des installations pour la manutention du grain. Grâce à l'addition de l'élévateur no 4 en 1963, la capacité totale de nos élévateurs est maintenant de 22-300,000 boisseaux.

Pour être utilisées de façon rentable, ces installations doivent pouvoir multiplier le nombre d'opérations (chargements — déchargements) et ce, tout au cours de l'année.

Il est indispensable que les élévateurs à grain de Montréal soient utilisés à leur plein rendement et qu'on laisse au directeur du port de Montréal toute la latitude nécessaire.

Le président du Conseil des Ports Nationaux disait en octobre 1964: (En réalité, les responsabilités d'un directeur de port qui relève du Conseil des Ports Nationaux sont souvent plus grandes qu'on le pense. Il est l'administrateur au jour le jour du port).

Comment M. Guy Beaudet, peut-il administrer le port de Montréal (au jour le jour) si on lui impose des normes telles qu'il ne puisse recevoir de grain dans ses élévateurs pendant près de dix jours, alors que des expéditeurs américains désirent utiliser nos installations?

6.3	15.7	16	11%	Metro S	1.30	1.30	64Jan	.99	July .20	15%	14	14	— 1%	28	2.2	9.2	11	8%	Scott YK	.24	.20	Dec .96		8%	8%	8%	— 1%	3
6.3	6.0	17	21%	Max Light	1.00	1.00	64Jan	4.94		20%	20%	20%		1	7.1	8.9	4.30	3.10	Secur Cap	1.00	1.00	Dec .96		3.55	3.25	3.30	— 10%	16
12.9	12.9	17	12%	MPG Inv	.22	.22	64Mar	4.27		4.75	4.75	4.75	— 7%	2	6.0	5.4	3.50	1.05	Select Fin	.20	.12	64Dec	.08	2.25	2.20	2.20	— 2%	16
5.2	15.7	6	4.25	Mit R A	1.00	1.00	64Mar	4.27		4.75	4.75	4.75	— 7%	2	6.0	5.4	3.50	1.05	Select Fin	.20	.12	64Dec	.08	2.25	2.20	2.20	— 2%	16
6.4	6.4	24	3.00	Mit R A	1.00	1.00	64Mar	4.27		4.75	4.75	4.75	— 7%	2	6.0	5.4	3.50	1.05	Select Fin	.20	.12	64Dec	.08	2.25	2.20	2.20	— 2%	16
6.7	10.6	3.90	3.20	Mill Brick	.20	.20	Dec .34		Jun .21	3.60	3.35	3.00	— 10%	11	4.3	2.9	2.95	1.9	Shell In pf	1.01	1.10	Dec .37		2.25	2.20	2.20	— 2%	16
6.9	10.6	10.4	8	Mit R A	1.00	1.00	64Mar	4.27		4.75	4.75	4.75	— 7%	2	6.0	5.4	3.50	1.05	Select Fin	.20	.12	64Dec	.08	2.25	2.20	2.20	— 2%	16
9.5	8.2	24	3.00	Mit R A	1.00	1.00	64Mar	4.27		4.75	4.75	4.75	— 7%	2	6.0	5.4	3.50	1.05	Select Fin	.20	.12	64Dec	.08	2.25	2.20	2.20	— 2%	16
18.3	4.50	3.50													6.0	5.4	3.50	1.05	Select Fin	.20	.12	64Dec	.08	2.25	2.20	2.20	— 2%	16
4.2	14.1	18%	15%	Molton A	e.55	e.55	64Mar	1.17		1.17	1.17	1.17	— 1%	14	6.0	5.4	3.50	1.05	Select Fin	.20	.12	64Dec	.08	2.25	2.20	2.20	— 2%	16
4.1	2.6	79	79	Molyn	.25	.25	Dec .34		Jun .21	3.60	3.35	3.00	— 10%	11	4.3	2.9	2.95	1.9	Shell In pf	1.01	1.10	Dec .37		2.25	2.20	2.20	— 2%	16
3.8	9.2	8%	6	M Foods	.25	.25	Dec .34		Jun .21	3.60	3.35	3.00	— 10%	11	4.3	2.9	2.95	1.9	Shell In pf	1.01	1.10	Dec .37		2.25	2.20	2.20	— 2%	16
2.9	11.8	75	75	M Foods	.25	.25	Dec .34		Jun .21	3.60	3.35	3.00	— 10%	11	4.3	2.9	2.95	1.9	Shell In pf	1.01	1.10	Dec .37		2.25	2.20	2.20	— 2%	16
3.7	3.7	11%	11%	M Foods	.25	.25	Dec .34		Jun .21	3.60	3.35	3.00	— 10%	11	4.3	2.9	2.95	1.9	Shell In pf	1.01	1.10	Dec .37		2.25	2.20	2.20	— 2%	16
3.8	20.2	17%	14	M Foods	.25	.25	Dec .34		Jun .21	3.60	3.35	3.00	— 10%	11	4.3	2.9	2.95	1.9	Shell In pf	1.01	1.10	Dec .37		2.25	2.20	2.20	— 2%	16
2.5	13.3	23%	14%	M Foods	.25	.25	Dec .34		Jun .21	3.60	3.35	3.00	— 10%	11	4.3	2.9	2.95	1.9	Shell In pf	1.01	1.10	Dec .37		2.25	2.20	2.20	— 2%	16
4.2	15.9	23%	14%	M Foods	.25	.25	Dec .34		Jun .21	3.60	3.35	3.00	— 10%	11	4.3	2.9	2.95	1.9	Shell In pf	1.01	1.10	Dec .37		2.25	2.20	2.20	— 2%	16
1.7	24.7	87%	73%	M Foods	.25	.25	Dec .34		Jun .21	3.60	3.35	3.00	— 10%	11	4.3	2.9	2.95	1.9	Shell In pf	1.01	1.10	Dec .37		2.25	2.20	2.20	— 2%	16
0.2															6.0	5.4	3.50	1.05	Select Fin	.20	.12	64Dec	.08	2.25	2.20	2.20	— 2%	16
4.8	9.1	21	16%	Morse A	.62%	.62%	Dec .20		Jun .10	1.84	1.84	1.84	— 1%	10	6.0	5.4	3.50	1.05	Select Fin	.20	.12	64Dec	.08	2.25	2.20	2.20	— 2%	16
5.2	9.0	21%	16%	Morse A	.62%	.62%	Dec .20		Jun .10	1.84	1.84	1.84	— 1%	10	6.0	5.4	3.50	1.05	Select Fin	.20	.12	64Dec	.08	2.25	2.20	2.20	— 2%	16
3.9	3.9	10	1.50	Morse A	.62%	.62%	Dec .20		Jun .10	1.84	1.84	1.84	— 1%	10	6.0	5.4	3.50	1.05	Select Fin	.20	.12	64Dec	.08	2.25	2.20	2.20	— 2%	16
4.7	15.0	19	13%	Morse A	.62%	.62%	Dec .20		Jun .10	1.84	1.84	1.84	— 1%	10	6.0	5.4	3.50	1.05	Select Fin	.20	.12	64Dec	.08	2.25	2.20	2.20	— 2%	16
6.4	13.5	9%	5%	Morse A	.62%	.62%	Dec .20		Jun .10	1.84	1.84	1.84	— 1%	10	6.0	5.4	3.50	1.05	Select Fin	.20	.12	64Dec	.08	2.25	2.20	2.20	— 2%	16
5.7	5.7	11	5%	Morse A	.62%	.62%	Dec .20		Jun .10	1.84	1.84	1.84	— 1%	10	6.0	5.4	3.50	1.05	Select Fin	.20	.12	64Dec	.08	2.25	2.20	2.20	— 2%	16
5.2	6.0	11	5%	Morse A	.62%	.62%	Dec .20		Jun .10	1.84	1.84	1.84	— 1%	10	6.0	5.4	3.50	1.05	Select Fin	.20	.12	64Dec	.08	2.25	2.20	2.20	— 2%	16
12.3	2.25	1.20	Nat Auto V	.20	.20	Dec .70				1.75	1.60	1.60	— 1%	5	5.1	10.2	4.50	3.80	Stand Fd	.20	.20	Dec .34		3.80	3.80	3.80	— 1%	10
5.0	8.6	7%	6	Nat Auto V	.20	.20	Dec .70			1.75	1.60	1.60	— 1%	5	5.1	10.2	4.50	3.80	Stand Fd	.20	.20	Dec .34		3.80	3.80	3.80	— 1%	10
6.2	6.2	11%	11%	Nat Auto V	.20	.20	Dec .70			1.75	1.60	1.60	— 1%	5	5.1	10.2	4.50	3.80	Stand Fd	.20	.20	Dec .34		3.80	3.80	3.80	— 1%	10
4.5	8.2	15%	15%	Nat Auto V	.20	.20	Dec .70			1.75	1.60	1.60	— 1%	5	5.1	10.2	4.50	3.80	Stand Fd	.20	.20	Dec .34		3.80	3.80	3.80	— 1%	10
1.9	8.1	29	25	Nat Auto V	.20	.20	Dec .70			1.75	1.60	1.60	— 1%	5	5.1	10.2	4.50	3.80	Stand Fd	.20	.20	Dec .34		3.80	3.80	3.80	— 1%	10
5.7	5.7	27%	26	Nat Auto V	.20	.20	Dec .70			1.75	1.60	1.60	— 1%	5	5.1	10.2	4.50	3.80	Stand Fd	.20	.20	Dec .34		3.80	3.80	3.80	— 1%	10
1.75	1.75	1.03													6.0	5.4	3.50	1.05	Select Fin	.20	.12	64Dec	.08	2.25	2.20	2.20	— 2%	16
5.5	11.8	22%	15%	Nat Lead	3.25	3.25	Dec .50		Mar31m.19	58	60	60	— 1%	10	6.0	5.4	3.50	1.05	Select Fin	.20	.12	64Dec	.08	2.25	2.20	2.20	— 2%	16
2.8	10.7	9%	6%	Nat Lead	3.25	3.25	Dec .50		Mar31m.19	58	60	60	— 1%	10	6.0	5.4	3.50	1.05	Select Fin	.20	.12	64Dec	.08	2.25	2.20	2.20	— 2%	16
7.1	7.1	27%	25%	Nat Lead	3.25	3.25	Dec .50		Mar31m.19	58	60	60	— 1%	10	6.0	5.4	3.50	1.05	Select Fin	.20	.12	64Dec	.08	2.25	2.20	2.20	— 2%	16
2.7	2.7	10%	10%	Nat Lead	3.25	3.25	Dec .50		Mar31m.19	58	60	60	— 1%	10	6.0	5.4	3.50	1.05	Select Fin	.20	.12	64Dec	.08	2.25	2.20	2.20	— 2%	16
4.8	11.4	26%	18%	Nat Lead	3.25	3.25	Dec .50		Mar31m.19	58	60	60	— 1%	10	6.0	5.4	3.50	1.05	Select Fin	.20	.12	64Dec	.08	2.25	2.20	2.20	— 2%	16
3.7	15.9	35%	48%	Nat Lead	3.25	3.25	Dec .50		Mar31m.19	58	60	60	— 1%	10	6.0	5.4	3.50	1.05	Select Fin	.20	.12	64Dec	.08	2.25	2.20	2.20	— 2%	16
4.2	15.9	35%	48%	Nat Lead	3.25	3.25	Dec .50		Mar31m.19	58	60	60	— 1%	10	6.0	5.4	3.50	1.05	Select Fin	.20	.12	64Dec	.08	2.25	2.20	2.20	— 2%	16
5.4	27.2	14%	6%	Nat Lead	3.25	3.25	Dec .50		Mar31m.19	58	60	60	— 1%	10	6.0	5.4	3.50	1.05	Select Fin	.20	.12	64Dec	.08	2.25	2.20	2.20	— 2%	16
5.3	9.5	23%	23%	Nat Lead	3.25	3.25	Dec .50		Mar31m.19	58	60	60	— 1%	10	6.0	5.4	3.50	1.05	Select Fin	.20	.12	64Dec	.08	2.25	2.20	2.20	— 2%	16
7.2	7.2	24%	23%	Nat Lead	3.25	3.25	Dec .50		Mar31m.19	58	60	60	— 1%	10	6.0	5.4	3.50	1.05	Select Fin	.20	.12	64Dec	.08	2.25	2.20	2.20	— 2%	16
5.2	8.1	26%	26%	Nat Lead	3.25	3.25	Dec .50		Mar31m.19	58	60	60	— 1%	10	6.0	5.4	3.50	1.05	Select Fin	.20	.12	64Dec	.08	2.25	2.20	2.20	— 2%	16
3.9	3.9	10	1.50	Nat Lead	3.25	3.25	Dec .50		Mar31m.19	58	60	60	— 1%	10	6.0	5.4	3.50	1.05	Select Fin	.20	.12	64Dec	.08	2.25	2.20	2.20	— 2%	16
4.7	15.0	19	13%	Nat Lead	3.25	3.25	Dec .50		Mar31m.19	58	60	60	— 1%	10	6.0	5.4	3.50	1.05	Select Fin	.20	.12	64Dec	.08	2.25	2.20	2.20	— 2%	

Service de F.I. Dupont & Co.

Afrique du Sud	Rand	1.51
Allemagne	Deutsche Mark	.2698
Angleterre	Livre	3.0006
Argentine	Peso	.0051
Australie	Dollar	1.20
Autriche	Schilling	.0418
Belgique	Franc	.0216
Bésil	Cruzeiro	.00050
Chili	Escudo	.2312
Danemark	Couronne	.1554
Espagne	Peseta	.0180
France	Franc	.2193
Hollande	Florin	.2975
Italie	Lire	.001726
Japon	Yen	.002970
Mexique	Peso	.0863
Etats-Unis	Dollar	1.07 19/32
Norvège	Couronne	.1505
Nouvelle-Zélande	Livre N.Z.	2.9886
Pérou	Sol	.0404
Guède	Couronne	.2081
Suisse	Franc	.2486
Tchécoslovaquie	Couronne	.1498
Vénézuéla	Bolivar	.2396

stators	125	14	9	14	+2	36½	9
plates	9	490	425	425	-65	800	425
71							71
Beaver	78	13	12	12			20
Decal	168	290	282	+2	465	270	
ow's	14	145	140	-6	260	140	
Jones	113	485	460	-25	615	460	
Tin	1292	68	59	65	-3	82	37
Hill Co	406	66	77	77		90	45
the Star	312	33½	31	33½	+½	52	30
co	129	47	34	34	-2½	175	34
drool	153	149	144	149	+2	269	135
shire	400	475				825	475
133	28	27	28	28			24
1066	25	23	25	+½	34	21½	
con-Edin	2034	53	42	+1	84	22	
ght H	1	125	125	+10	197	76	
e	185	20	19	19½	+2	28	13
42	221	213	219	-7	315	172	
eng S	40	6½	5½	5½			
mac C	362	139	120	133	+16	165	65
mon	288	33½	32	33½	+½	42½	32
ape	360	180	17	18½		33	17

OS	4 months	15/16¢—13/16¢ disc.
rs	6 months	1 11/16¢—1 1/8¢ disc.
-Flat	6 months	15/16¢—1 7/16¢ disc.
-Flat		
-Flat		
-Flat		
-Flat		
Monday		107½
Tuesday		107 19/32
Wednesday		107 19/32
Thursday		107 19/32
Friday		107 19/32
Bank of Canada—Rate for Gold Transactions—37.44687. Average for week ending September 2nd, 1966.		

Le tabac à la hausse, Imperial Tobacco voit ses profits baisser

Les cultivateurs de tabac de l'Ontario voient leurs revenus augmenter rapidement tandis que Imperial Tobacco est aux prises avec un accroissement spectaculaire du coût de son tabac en feuille. Le premier rapport semestriel que publie la compagnie laisse voir une diminution de 11 p.c. des bénéfices pour les six mois clos le 30 juin dernier.

Malgré une augmentation de près de 3 p.c. des ventes, les profits de l'Imperial Tobacco atteignent seulement \$5,806,000 en regard de \$6,511,000 pour le premier semestre de 1965. Compte tenu du paiement des dividendes sur les actions privilégiées, les bénéfices par action sont de 58 cents comparativement à 65 cents.

Le prix du tabac en feuille est monté en flèche. En moyenne la

compagnie a payé 9 cents de plus, la livre pour la récolte de 1965 soit une augmentation du coût de cette matière première de 16 p.c.

L'an dernier la récolte ontarienne de tabac n'a produit que 154.1 millions de livres de tabac, juste assez pour suffire à la demande domestique. Cependant les acheteurs étrangers ont augmenté leurs achats, surtout après l'imposition d'un embargo sur les expéditions rhodésiennes de tabac.

Cette année, on s'attend à ce que la récolte ontarienne de tabac rapporte quelque 210 millions de livres alors que la demande s'établira à 238 millions. Un agronome du gouvernement ontarien nous signalait, par ailleurs, qu'il était fort douteux que le prix du tabac en feuille diminue, même si cette année l'équilibre entre l'offre et la deman-

de sera meilleur que l'an dernier. Le marché du tabac ontarien est en fait contrôlé par une législation provinciale qui permet aux agriculteurs de former des associations pour la mise en marché de leurs produits. L'association des producteurs de tabac ontarien contrôle l'offre de tabac en imposant à tous leurs membres des quotas de culture de façon à ne pas déprimer les prix du tabac.

La situation de la culture du tabac au Québec est excellente mais nos agriculteurs ne produisent que de 5 à 7 millions de livres de tabac, montant insuffisant pour influencer le prix du tabac.

Parlant de l'accroissement des coûts, le président de l'Imperial Tobacco, M. John Keith, commente ainsi la situation: "Quoique certains de ces accroissements aient

pu être neutralisés par de meilleures méthodes et technique d'opération, la compagnie, même en face d'un chiffre de ventes plus élevé, se voit dans l'impossibilité de continuer à intégrer la hausse du coût d'achat de la feuille de tabac dans le présent cadre de ses opérations et, à regret, a annoncé une augmentation du prix de ses cigarettes.

Nous avons retardé la publication de ce premier rapport provisoire en vue d'y mentionner cette augmentation de prix. Nous croyons, en effet, que les actionnaires pourront se faire une meilleure idée sur les résultats provisoires et les opérations futures. Il est à prévoir qu'un chiffre de ventes plus élevé combiné à cette augmentation de prix des cigarettes, saura produire dans le deuxième semestre des résultats qui, eux, se rappro-

cheront plus de ceux de la période correspondante précédente."

L'an dernier, la compagnie Imperial Tobacco avait gagné \$1.34 par action. Les Affaires ont consulté quelques analystes financiers pour voir ce que la hausse du prix des cigarettes pouvait rapporter à la compagnie. On estime généralement que cette hausse augmentera les recettes de la compagnie d'environ \$6 millions au cours des six prochains mois. Cet estimé inclut le paiement de taxes fédérales additionnelles mais exclut naturellement les impôts sur le revenu à payer.

Il est difficile de savoir dans quelle mesure cet accroissement des revenus augmentera les profits de la compagnie puisqu'il faut aussi tenir compte de l'augmentation des coûts de production.

Une forte baisse des réserves d'or aux Etats-Unis

Bien que le Canada ait vendu \$50 millions d'or aux Etats-Unis, les réserves d'or américaines durant le mois de juillet ont fortement baissé. Le déclin qui s'élève à \$116 millions, (tous les montants mentionnés sont en devises américaines) se compare à une perte de \$53 millions en juin dernier. La chute des réserves, en juillet, est en fait la plus considérable depuis celle de mai 1964 qui avait été de \$118 millions. En juillet 1965, les réserves n'avaient baissé que de \$80 millions.

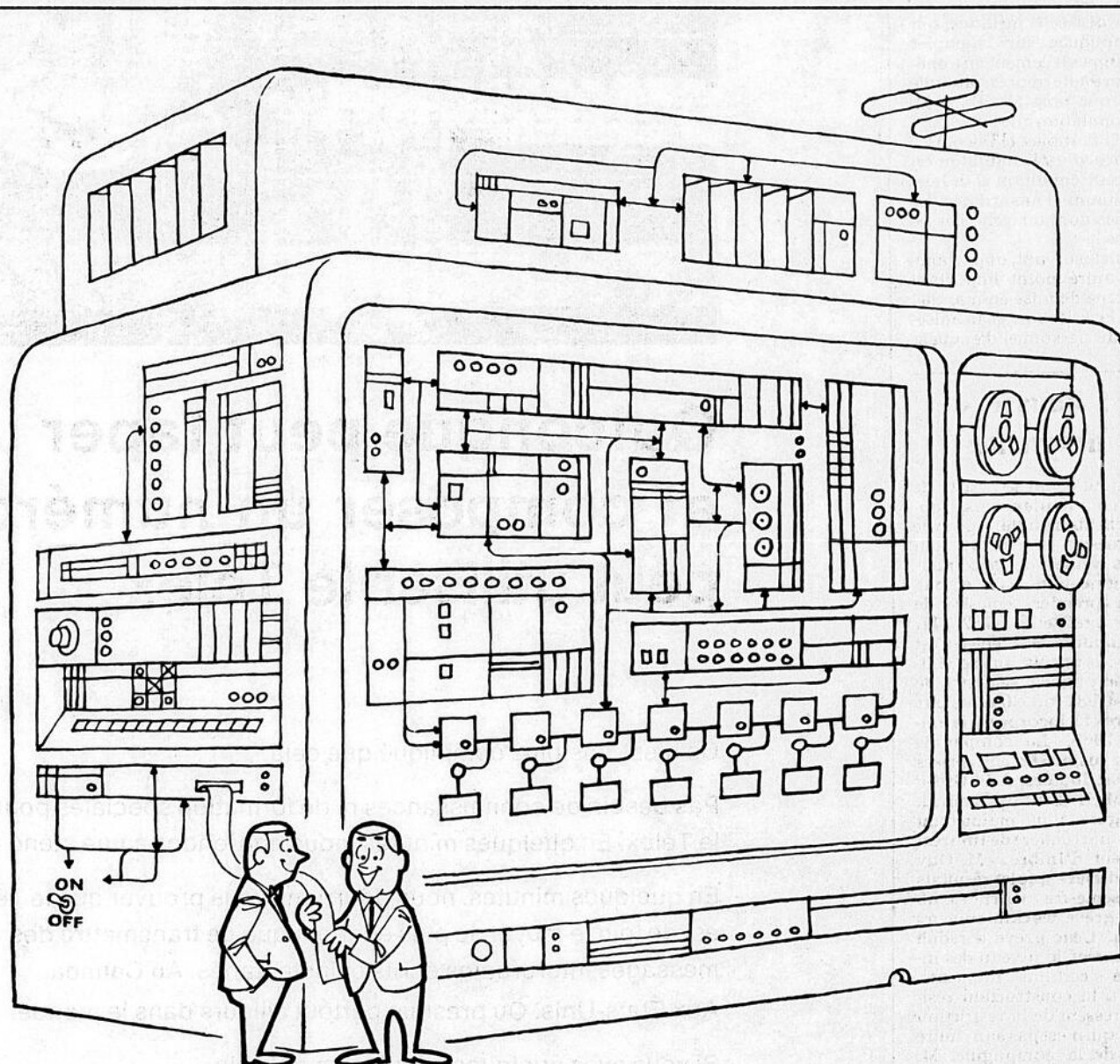
Les stocks d'or du gouvernement américain ne sont plus que de \$13.4 milliards à comparer à \$13.8 à la fin de l'an dernier.

La France a continué de jouer un certain rôle dans cette baisse des réserves. Les montants d'achat d'or de la France n'ont pas été révélés. Mais on sait que la politique française est de convertir au moins \$34 millions de dollars en or chaque mois. Si les réserves de change étranger de la France augmentent, les conversions de la France augmentent d'autant. Le Canada pour sa part a vendu en juillet aux Etats-Unis \$50 millions, ce qui porte à \$200 millions les ventes d'or canadien au trésor américain.

Malgré cette baisse des stocks d'or, les réserves de change étranger des Etats-Unis se sont accrues de \$722 millions au cours du mois de juillet. Cette très forte augmentation reflète probablement de forts achats de livres sterling pour aider la Grande-Bretagne à maintenir la livre. En fait, de juillet 1965 à la fin de juin dernier, les réserves américaines de change étranger ont été à peu près stagnantes, puisque l'augmentation durant cette période n'a été que de \$6 millions.

On recherche des gisements d'uranium

La recherche de nouveaux gisements d'uranium vient de recommencer. Kerr Addison Mines vient de signaler des résultats fort intéressants résultants du forage d'une concession minière, près de Nairn dans le canton de Hyman en Ontario. Le forage des terrains détenus par Québec-Mattagami Mines dont Kerr Addison détient 80 p.c. des actions, découvert des traces d'uranium qui indiquent tout probablement la présence d'un gisement. Il est encore beaucoup trop tôt pour se prononcer sur les possibilités d'exploitation de ce gisement mais les résultats sont jusqu'ici encourageants. Des forages à une profondeur variant de 500 à 1500 pieds ont indiqué la présence d'oxyde d'uranium en proportion suffisante pour justifier des fouilles plus à fond sur la propriété de Québec-Mattagami.



"Elle dit d'utiliser le Plan de Conciliation des Comptes de la B de M"

Demandez à un ordinateur comment une entreprise qui émet des centaines de chèques par mois peut à la fois accélérer ses méthodes de conciliation de comptes, atteindre le maximum de précision, réduire les frais et les heures de travail du personnel et réaliser d'appréciables économies.

Si l'ordinateur est compétent, sa réponse vous conduira droit à la plus proche succursale de la Première Banque au Canada, qui vous renseignera

sur le Plan de Conciliation des Comptes de la Banque de Montréal. (P.C.C.)

Ce système de comptabilité automatique est un des plus récents des nombreux services que la Banque de Montréal met à la disposition des maisons d'affaires. Le gérant de votre succursale de la B de M se fera un plaisir de vous expliquer ce plan et comment il peut vous être utile de bien des façons.



Demandez notre dépliant PCC à une succursale de la Banque de Montréal. C'est sans engagement de votre part.

BANQUE DE MONTRÉAL

LA PREMIERE BANQUE AU CANADA

Partout au Canada d'envergure mondiale



Sondage de...

(Suite de la page 9)

cision est laissée à l'arbitraire, c'est-à-dire qu'il serait tout aussi valable d'aller au-delà du croisement et effectuer l'entrevue au nombre aléatoire prévu ou bien de décider au croisement que l'on rencontre avant d'atteindre ce nombre aléatoire, s'il ya lieu ou non de changer de direction. Dans le cas présent, il y aurait lieu de poursuivre jusqu'au nombre aléatoire. En effet, celui-ci est compris pour cette étude dans n'importe quel chiffre entre 1 et 200.

3. "substitution" - il peut également arriver (en général 10 p.c. des cas) qu'une personne refuse de répondre, n'est pas présente, etc. Dans ce cas, la substitution peut s'opérer soit en interrogeant la voisine immédiatement suivant le numéro que l'on a atteint, soit en passant directement au nombre aléatoire suivant.

L'on voit que cette méthode, qui paraît compliquée sur le papier mais ne l'est pas tellement en application, assure une représentativité aussi fidèle que possible d'un secteur de la population que l'on désire interroger. Il faut bien tenir compte que le propos d'un échantillon est de remplir cette condition et de laisser au maximum le hasard décider des personnes dont on recherche les informations.

Dans l'article suivant, nous traiterons d'un autre point important de la recherche de mise-en-marché, c'est-à-dire la sélection et la mise-au-courant du personnel d'enquête.

Imbrex : hausse de 20 p.c. des ventes

Imbrex Limitée, un grossiste de tapis et de couvre-planchers, rapporte d'excellents résultats pour le premier semestre clos le 30 juin dernier. Les ventes de la compagnie ont augmenté de 20 p.c., par rapport au premier semestre de 1965, pour totaliser \$7,782,577. Cette augmentation des ventes s'est reflétée sur les profits qui se chiffrent pour le premier semestre de 1966 à \$151,931 ou 20 cents par action. Imbrex fut incorporée le premier mai 1965. La compagnie résulte de la fusion des entreprises Delormier Distributors, A.B. Green Agencies et M. H. Lennox Limited. Ces compagnie sont maintenant des filiales à part entière de Imbrex.

Le président d'Imbrex, M. Guy Godbout, a déclaré que les résultats du premier semestre avaient été affectés par la grève des camionneurs de l'Ontario. Cette grève a réduit considérablement le niveau des inventaires à certains moments. D'autre part, la construction résidentielle se ressent de la restriction du crédit, ce qui n'est pas sans nuire aux ventes de la compagnie. M. Godbout a ajouté que selon l'expérience de la compagnie, les résultats du premier semestre représentent généralement 40 p.c. des résultats annuels.

Le réseau de St-Ludger passe à Continental

"La compagnie de Téléphone Continental Ltée" vient d'acquérir le réseau téléphonique de Saint-Ludger, dans le comté de Frontenac, annonce le président de la société, M. Normand Dupré.

Le réseau téléphonique de Saint-Ludger, qui était exploité par "la compagnie Risborough Ltée", comprend environ 250 téléphones.

La soumission de Continental était de \$84,000.

"La compagnie de téléphone Bell du Canada" et "Québec-Téléphone" avaient été invitées à soumissionner, mais cette dernière s'est abstenue.



Quiconque peut taper une lettre et composer un numéro peut utiliser le Télex

Ce n'est pas plus compliqué que cela.

Pas besoin de connaissances ni de formation spéciales pour utiliser le Télex. En quelques minutes, nous apprenons à une sténo à s'en servir.

En quelques minutes, nous pourrions vous prouver que le Télex est de loin le moyen le plus économique de transmettre des messages interurbains écrits et instantanés. Au Canada. Aux États-Unis. Ou presque partout ailleurs dans le monde.

Si vous avez quelques minutes, appelez le bureau des Télécommunications du Canadien National et du Canadien Pacifique le plus proche.

C'est aussi facile que de composer un numéro.



TELEX

SERVICE EXCLUSIF
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DU CANADIEN PACIFIQUE ET DU CANADIEN NATIONAL